

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le dimanche

ABONNEMENTS			DÉPARTS POUR CHEMINS DE FER ARRIVÉES DE												Cantonales		ANNONCES		Non Cantonales	
1 AN	6 MOIS	3 MOIS	BIENNE	LAUSANNE	PONTARLIER	LOCLE	ARRIVÉES DE	Cantonales		ANNONCES		Non Cantonales								
fr. 6	fr. 3 20	fr. 1 80	7 40	8 02	7 50	7 36	7 40	De 1 à 8 lignes	0 50	De la Suisse	la ligne	0 15								
rendue franco par la porterie	4 20	2 30	8 02	10 10	11 02	1 45	4 08	4 à 5	0 85	D'origine étrangère	la ligne	0 20								
la poste	4 70	2 80	7 50	9 56	4	7 80	11 05	6 à 7	0 75	Reclames, minimum	la ligne	0 30								
Union postale, par 1 numéro	13	6 75	8 12	10 28	12 08	2 01	4 84	8 lignes et au-delà, la ligne	0 10	Avis mortuaires, minimum	2	2								
par 3 numéros	20	10 50	8 25	8 25	8 25	8 25	8 25	Répétition	0 08	Avis tardif, 20 c. la ligne (minimum 1 fr.)										
Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus. — L'envoi du journal ne cesse qu'au refus de l'abonné. — Changement d'adresse: 50 centimes.								Lettres noires, 5 ct. la ligne de surcharge. — Encadrements depuis 50 ct.		Bureau des annonces :										
								Régional Neuchâtel-Cortailod-Boudry		HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf n° 3, NEUCHÂTEL										

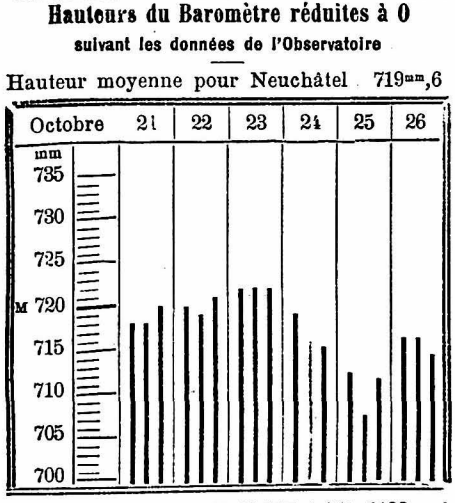
Bulletin météorologique — OCTOBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Temp. en degrés cent.	MOY.	MINI.	MAXI.	MOY. MOYENNE	MOY. MOYENNE	Vent domin.	ÉTAT DU CIEL
ENNE	MUM	MUM	MUM	MOYENNE	MOYENNE	MOYENNE	EIF	FOR
26	12.2	7.6	16.6	714.8	14.0	SO	mo	

Toutes les Alpes avec le Rig. — L'air est très fort vent S.-O. jusqu'à 9 h. du soir.



NIVEAU DU LAC:

Du	26 octobre (7 h. du m.)	429 m. 600
Du	27	429 m. 640

PHARMACIE OUVERTE
demain dimanche : Jules MATHEY, Place des Halles.

PUBLICATIONS COMMUNALES
COMMUNE DE NEUCHÂTEL

Vente de rablons

La Commune de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, les rablons qu'elle possède à Monruz et à Maillefer.

La vente aura lieu dès les 2 1/2 heures de l'après-midi : à Monruz, le vendredi 2 novembre prochain, à Maillefer, le samedi 3 novembre

La plupart des lots sont de 15 mètres cubes. Les amateurs sont invités à se rencontrer sur place aux jours et heures ci-dessus.

Neuchâtel, le 26 octobre 1894.
712 Direction de Police.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

On vendra, par voie d'enchères publiques, le **jeudi 1^{er} novembre 1894**, dès 9 heures du matin, **Tertre n° 22**, les objets suivants :

Deux grandes glaces, tables, canapés, pendules, armoires, étagères, un pupitre, tableaux, chaises, un alambic, une meule à aiguiser, un banc de menuisier avec divers outils, une balance, de la verrerie, des tonneaux et d'autres objets.

La vente aura lieu contre argent comptant.

Neuchâtel, le 26 octobre 1894.
726 Greffe de Paix.

ANNONCES DE VENTE

On offre à vendre un joli **Ameublement de Salon** STYLE LOUIS XV ainsi qu'une **glace de Venise**. S'adr. au bureau Haasenstain et Vogler. 708

On offre à vendre un **POTAGER** avec les ustensiles de cuisine. Le tout en bon état. S'adr. au bureau Haasenstain & Vogler. (H. 709 N.)

Chemises blanches avec cols
Fr. 2.35, valant fr. 3.—

PRIX UNIQUE

Tout Vêtement à fr. 40
avec 10 % d'escompte au comptant

PRIX UNIQUE

CHEMISES pour ouvriers
Fr. 1.75, valant 2.50
» 2.40, » 2.90

Rue du Seyon **A. GOETSCHEL** Rue du Seyon

N° CINQ bis

Lundi 28 octobre **Lundi 28 octobre**

GRANDE OUVERTURE de mon nouveau magasin de VÊTEMENTS confectionnés et sur mesure

Avec un stock complet et entièrement nouveau, j'ouvre mon magasin de vêtements et adopte un système inconnu ci-devant dans cette localité.

Le principe adopté est de vendre très bon marché et au comptant seulement. Tous ces vêtements sont de 1^{er} choix et seront vendus 30 à 40 % meilleur marché que partout ailleurs.

La qualité et la façon de nos vêtements, tant confectionnés que sur mesure, ne laissent absolument rien à désirer.

Ci-dessous détail des articles en magasin :

Vêtements fantaisie.	Pardessus, Floteurs.	Vêtements jeunes gens, cadets et enfants.
Vêtements habillés.	Manteaux à pèlerines.	Spencers, Jæger, Chaussettes, Cravates, Bretelles, Caleçons, Camisoles, Lavallières, Ceintures flanelle, etc., etc.
Vêtements laines peignées.	Robes de chambre.	
Complets cheviots.	Manteaux militaires.	
Complets de cérémonie.	Manteaux caoutchoucs.	
Habits ou fracs sur mesure.		

VENTE DE VIGNES A COLOMBIER

Le **lundi 19 novembre 1894**, à 8 heures du soir, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Colombier, vente par voie d'enchères publiques des immeubles suivants :

a. Pour le compte de M. Gustave Pingeon.
Cadastré de Colombier.

- Article 1005. A Ceylard, vigne de 305^{m²}. = 0.866 ouvrier.
- Article 1006. Les Ruaux, vigne de 531^{m²}. = 1.507

b. Pour le compte de M^{me} Berthe Pingeon.
Cadastré de Colombier.

- Article 1007. Sous le Villaret, vigne de 592^{m²}. = 1.680 ouvrier.

c. Pour le compte des enfants de feu Albert Pingeon.
Cadastré de Corcelles-Cormondrèche.

- Article 1352. Les Jopesses, vigne de 652^{m²}. = 1.851 ouvrier.

S'adresser à M. Ch-Aimé Barbier, à Boudry, ou aux notaires Baillet et Montandon, au dit lieu. 714

VENTE DE VIGNES à Colombier

Le **samedi 17 novembre 1894**, à 8 heures du soir, à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Colombier, M. Auguste Pellet, à Colombier, exposera en vente par voie d'enchères publiques les immeubles suivants :

Cadastré de Colombier.

- Article 937, Les Gicaines, vigne de 1265^{m²} = ouv. 3.591.

Cadastré de Boudry.

- Article 1644, Merlosses, vigne de 1682^{m²} = ouv. 4.775. pré de 87^{m²}.

Cadastré de Bôle.

- Article 259, Aux Tombets, vigne de 1777^{m²} = ouv. 5.045.
- Article 261, Les Baillottes, vigne de 1354^{m²} = ouv. 3.844.

S'adresser au propriétaire ou aux notaires Baillet et Montandon, à Boudry. 716

MAGASINS DU TEMPLE-NEUF - NEUCHÂTEL

L'ASSORTIMENT DES CONFECTIONS D'HIVER EST AU COMPLET

Beau choix de **JAQUETTES, MANTES, GOLFCAPES, ROTONDES, IMPERMÉABLES**, etc.

NOUVEAUTÉS POUR ROBES

Jerseys	—	Châles	—	Sous-Vêtements
Jupons	—	Tabliers	—	Corsets, etc.

— TÉLÉPHONE —

Magasins du Temple-Neuf
NEUCHÂTEL

Ameublements complets
pour salons, chambres à manger, chambres à coucher.

TAPIS EN TOUS GENRES

RIDEAUX, GLACES, STORES, JARDINIÈRES, CHAISES fantaisie, CHAUFFEUSES, etc.

— TÉLÉPHONE — 349c

VENTE D'IMMEUBLES à Cortailod

Le **samedi 10 novembre 1894**, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Commune de Cortailod, les enfants et petits-enfants de défunts **Henri-Constant-Philippe Simond et Marie-Sophie née Hammerling** exposeront en vente par voie d'enchères publiques les immeubles suivants :

Cadastré de Cortailod.

- Article 1101. A Cortailod, Rue Dessus, bâtiment, dépendances et jardin de 157^{m²}.
- Article 1100. Aux Courtils, jardins de 168^{m²}.
- Article 2020. Poissine du Bas, vigne de 894^{m²} = ouv. 2.537.
- Article 2021. Poissine du Bas, vigne de 921^{m²} = » 2.615.
- Article 292. Epines, vigne de 1405^{m²} = » 3.988.
- Article 2022. Longues Planches, pré de 543^{m²} = ém. 1.608.
- Article 2024. Bécholette, champ de 1043^{m²} = » 3.088.
- Article 577. En Segrin, champ de 602^{m²} = » 1.783.
- Article 2787. Pièces Chaperon, champ de 920^{m²} = » 2.724.
- Article 1494. En Segrin, champ de 1125^{m²} = » 3.331.
- Article 1082. Pièces Chaperon, champ de 910^{m²} = » 3.695.

S'adresser à M. Louis Mentha-Chapuis, à Cortailod, ou aux notaires Baillet et Montandon, à Boudry. 713

VENTE D'IMMEUBLE à Cortailod

Samedi 10 novembre 1894, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Commune de Cortailod, vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble suivant :

Cadastré de Cortailod.

Article 268, plan folio 52, n° 29. Chanélaz, champ de 763^{m²} = ém. 2.260.
» 52, n° 30. » vigne de 405^{m²} = ouv. 1.149.

S'adresser aux notaires Baillet & Montandon, à Boudry. 715

Veilleuses angl. « Silver » 1^{re} qté en verres à 10 cts., pour l'usage constant. — Sans huile ni eau! Propres, inodores, économiques! Aussi pour corridors, cabinets. Prix : 85 cts. la boîte. Chez MM. F. Gaudard, épicerie; Schinz, Michel & C^{ie}; Alfr. Zimmermann, droguerie. (H. 3692 Q.)

ATTINGER Frères, NEUCHÂTEL

Vient de paraître : **NOUVELLES SILHOUETTES GENEVOISES** PAR J. DESROCHES. Un volume in-12, 2 Fr. 75.

EN VENTE : Quelques mots aux Jeunes Gens sur les vices secrets, par A. J., pasteur, un vol. in-12, 1 fr.

Envoi franco contre remboursement ou timbres-poste.

LE MESSAGER BOITEUX de BERNE & VEVEY pour 1895 (188^{me} année) VIENT DE PARAÎTRE et se vend dans les principales librairies et papeteries. (H. 12446 L.)

Prix : 30 CENTIMES

Editeurs : **KLAUSFELDER Frères** successeurs de Lœrtscher & Fils, Vevey

VIOLON
A vendre d'occasion un **violon 3/4**, route de la Côte n° 10. 347c

CHARCUTERIE

Le soussigné informe l'honorable public de Saint-Blaise et des environs qu'il vient d'ouvrir dans leur maison, au haut du village de Saint-Blaise, un magasin de charcuterie. On y vendra tous les articles de la charcuterie fine et ordinaire; le tout marchandise de première qualité.

On reçoit des commandes spéciales.

Se recommande, 705
Alex. LÉGER.

BEURRE

Le soussigné désire entrer en relation régulière avec un négociant sérieux (de préférence avec une société coopérative de consommation), qui achèterait 40 à 60 kilos de beurre centrifuge par semaine. S'adresser à Ingold, fromager, à Heimenhausen (canton de Berne). (H 4737 Y.)

SAISON D'AUTOMNE & D'HIVER DU BAZAR CENTRAL

Rue du Bassin 6. — Vis-à-vis du Temple du Bas
NEUCHÂTEL

GRAND RAYON DE MODES Au Premier

155

Le rayon de modes, agrandi dès le commencement de l'année, offre chapeaux feutre garnis, depuis fr. 1.95 aux plus belles qualités. Plus de 3000 formes feutres à choix, depuis fr. 0.75 à fr. 8. — Toujours un grand choix de pailles noires, un choix spécial à 50 c. pièce. Rubans, larg. 12 cm., depuis 30 c. le mètre, aux plus belles qualités. Rubans. Velours. Nouveautés de la saison. Grand choix de modèles des meilleures maisons. Plumes, fleurs, oiseaux, ailes, couteaux, aigrettes, en excellente qualité, à des prix excessivement bas.

Se recommande, **PAUL HOTZ.**

Maison traitant spécialement
L'ARTICLE DE MODES

Pâtisserie FRITZ WENGER - SEILER

22, Avenue du 1^{er} Mars, 22

TOUS LES SAMEDIS : 729

Brioche viennoise.
Brioche de Paris.

TOUS LES LUNDIS :

Gâteaux au fromage
à 20 et 30 cts. pièce.

TÉLÉPHONE !

Un fourneau

neuf, système Corbellari, à vendre, pour cause de départ, ainsi qu'une couleuse et une chaise d'enfant, chez Alb. Hoerni, rue du Concert 2, 2^{me} étage. 351c

ON DEMANDE A ACHETER

ON CHERCHE

On cherche à reprendre la suite d'un bon commerce de rapport, jouissant d'une bonne clientèle et d'un avenir assuré. — Adresser les offres sous S. R., case 185, Neuchâtel. 669

APPARTEMENTS A LOUER

A louer de suite ou pour Noël, à **St-Blaise**, logement de six pièces, cuisine, dépendances et jardin. — S'adresser à l'étude du notaire J.-F. Thorens. 81

A louer, pour le 24 juin 1895, une belle propriété comprenant onze chambres et belles dépendances. Terrasses. Jardin. — Belle vue. Cet immeuble, situé tout près du Collège des Terreaux, conviendrait à un pensionnat. S'adr. Etude A.-Numa Brauen, notaire, Trésor 5. 573

A louer de suite un joli logement situé au soleil, 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Faubourg du Crêt 17, au 2^{me} étage. 693

40 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

PERDUE

PAR

HENRY GRÉVILLE

Un soir, Marcelle, après le dîner, s'approcha de son père avec les manières à la fois timides et câlines d'une enfant aimée qui sait qu'elle n'a pas de droits dans la maison. Elle avait appris cette conduite pleine de réserve près de madame Favrot, au temps où elle était encore assez choyée pour se permettre des caresses, et déjà assez grande pour savoir qu'elle n'avait aucun droit d'en réclamer. Chez mademoiselle Hermine, bien qu'elle eût été cent fois plus heureuse, elle n'avait jamais pu se figurer autre chose que la réalité : quand elle était tentée de l'oublier, le souvenir de son arrivée sur le seuil de cette demeure hospitalière la ramenait bien vite au sentiment de sa véritable position.

— Père, dit Marcelle en posant les

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Commune de Fenin-Vilars-Saules A LOUER

La Commune de Fenin-Vilars-Saules offre à louer, de suite ou pour Saint-Georges 1895, un beau logement situé à Saules, composé de trois chambres, cuisine, cave, bûcher et un grand jardin. — Prix avantageux. (H. 719 N.) S'adresser à M. Alexis DESSAULES, à Saules. (N. 978 Cc) Vilars, le 25 octobre 1894.

Conseil communal.

A louer pour Noël, rue des Moulins 31, 1^{er} étage, deux logements de trois chambres avec cuisine et dépendances; dans l'un une salle de 36 mètres carrés; eau et gaz; de plus, deux caves, l'une voutée. S'adresser à M. Adolphe Elzingre, épicerie, rue du Seyon. 667

A louer, de suite, au Tertre, 2 appartements de 2 chambres et dépendances. S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5. 573

Beaux appartements de 3, 5, et 6 chambres, rue des Beaux-Arts. S'adresser Cité de l'Ouest 2, au 1^{er}. 245

A LOUER

On offre à louer, à Hauterive, une maison renfermant 3 chambres et dépendances avec jardin. S'adr. à F.-G. Chuat père, à Hauterive. 652

A louer une belle chambre à coucher, avec salon, pour dame ou monsieur, avec pension. S'adr. Vieux-Châtel 6. 250

CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée, pour un ou deux Messieurs. Evole. S'adresser au bureau Haenstein & Vogler. 345c

Jolie chambre meublée, à un Monsieur, Orangerie 6, 3^{me} étage. (H. 678 N)

Jolie chambre meublée, Seyon 26, 3^{me} étage. 360c

Chambre meublée à louer, Seyon 11, 2^{me}.

Jolie chambre meublée, Avenue du 1^{er} Mars 12, 3^{me} étage. 307c.

Grande chambre à 3 fenêtres, avec cuisine, à un 1^{er} étage. S'adresser épicerie Weber, Temple-Neuf 20. 323c.

A louer une jolie chambre meublée, pour une dame ou un monsieur, avec ou sans la pension. S'adr. rue J.-J. Lallemand 7, 3^{me} étage. 296c.

deux mains sur l'épaule de Simon, je voudrais bien aller demain, si cela vous était égal, voir mes amis Bréault.

Monfort se retourna brusquement, comme sous une morsure.

— Tes amis Bréault? répéta-t-il, pourquoi faire?

Le ton était dur, la parole sèche, le regard sévère. Marcelle baissa la tête et appuya son menton sur ses mains croisées, doucement appuyées sur l'épaule de son père.

— J'aurais envie de les voir, dit-elle; il y a longtemps que je n'ai vu Jules, et c'est demain dimanche, et puis je voudrais demander quelque chose à M. Robert pour mes leçons; il y a dans le livre d'histoire quelque chose que je ne comprends pas.

— Tu travailles donc seule? fit Simon légèrement surpris.

— Il faut bien, papa... je ne sais pas tout ce que je dois savoir... et quand il faudra passer mes examens...

— Des examens? dit brusquement Monfort, pourquoi faire des examens?...

— Mais, mon père, pour gagner ma vie plus tard, quand je serai grande...

Monfort réfléchissait, et ses réflexions n'étaient pas aimables. Marcelle parlait d'examen; évidemment elle avait arrangé sa vie, ou bien on l'avait arrangée pour elle, sans s'inquiéter de lui,

Pension soignée et jolie chambre. Diners seuls pour dames et messieurs. Rue Pourtalès 5, 2^{me} étage. 54

A louer une belle chambre meublée, rue St-Maurice 8, 3^{me} étage. 294c.

Jolies chambres avec pension soignée ou pension seule, vis-à-vis de l'Académie. Rue Coulon n° 8, au second. 191c

Pour un monsieur rangé, jolie chambre meublée, vue sur le lac et les Alpes. — S'adresser le matin, rue Pourtalès 13, 4^{me} étage. 315

Belles chambres à une et deux fenêtres; jolie vue et pension si on le désire. Industrie 15, 2^{me} étage. 371

Chambre meublée et bonne pension; dîners seuls pour dames et messieurs; rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée. 636

Petite chambre meublée, Faubourg de l'Hôpital 48, 1^{er} étage. 344c.

LOCATIONS DIVERSES

A louer ATELIERS & CHANTIER, à proximité immédiate de la gare. S'adr. étude Lamberlet, notaire. (H. 701 N)

A LOUER un magasin avec arrière-magasin, bien situé au centre de la ville. S'adresser Seyon 11, au magasin. 640

ON DEMANDE A LOUER

On cherche à louer, pour Noël, deux chambres contiguës et indépendantes du reste de l'appartement, non meublées, au besoin une chambre avec alcôve, dans la région basse de la ville, de préférence dans le quartier de l'Est. — Le bureau Haenstein & Vogler indiquera. 341c

197c. On demande à louer, en ville, pour Noël prochain, une grande salle indépendante et bien éclairée. S'adresser à B. Hauser-Laug, Croix-du-Marché.

On demande à louer un logement de deux ou trois chambres avec dépendances, si possible au rez-de-chaussée. S'adresser Tertre n° 22, au restaurant. 329c.

DEMANDE A LOUER

Une dame sérieuse et solvable demande à louer, à Neuchâtel, un appartement de 6 pièces, si possible avec jardin, situé dans une rue principale, au 1^{er} ou 2^{me} étage. S'adresser sous chiffre C. 6505 c. à l'agence Haenstein & Vogler, à La Chaux-de-Fonds.

comme s'il ne devait jamais revenir. C'était assez sensé, étant donné que rien n'annonçait qu'il pût revenir un jour. Mais à présent qu'il était revenu, il se heurtait à tout instant à des projets faits sans sa participation, à des plans où il n'avait pas de place; c'était peut-être mérité, mais à coup sûr c'était désagréable. Il prit soudainement une résolution qu'il couvait depuis quelque temps.

— Tu ne passeras pas tes examens, dit-il d'un ton ferme, tu n'as plus besoin de gagner ta vie. Je suis ton père, je te garde près de moi — tu iras en pension, s'il le faut, pour terminer ton éducation, mais pour un an seulement. Tu vivras avec moi, tu n'as plus à t'inquiéter de l'avenir.

Marcelle écoutait. Elle retira doucement ses mains de l'épaule paternelle; il lui semblait qu'il y avait une grande cruauté à lui ravir la possibilité de se suffire un jour à elle-même; elle avait dirigé jusque-là son existence vers ce but, et ce n'est pas en une heure qu'on apprend à rêver un nouvel avenir. D'ailleurs, elle aimait le travail pour lui-même, et puis le mot « pension » venait de la glacer.

— Pourtant, papa, dit-elle, j'aimerais bien voir les messieurs Bréault, si vous vouliez le permettre.

OFFRES DE SERVICES

353c Un jeune Bernois de 17 ans cherche à se placer chez un agriculteur ou vigneron, avec occasion d'apprendre le français. — S'adresser à M^{me} veuve Benoit Colin, à Corcelles.

356c Une jeune Allemande, très recommandable, cherche une place dans une famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français et la cuisine. S'adresser à M^{me} James Paris, à Peseux.

717 Une fille, connaissant la confection et le service de femme de chambre, cherche place pour le 15 novembre. Offres sous E. E., Bevaix, poste restante.

CAFÉ-BRASSERIE

Une jeune fille habitant les bords du lac de Bière désirerait se placer comme

VOLONTAIRE

dans un café-brasserie du Vignoble neuchâtelois, où elle aurait l'occasion d'apprendre le service et de se perfectionner dans la langue française. Adresser les offres à M. C.-A. Gauthey, à Peseux, Neuchâtel. 710

Une honnête fille désire une place comme femme de chambre. Bons certificats à disposition. Offres sous chiffres H 361 cN, à Haenstein & Vogler, Neuchâtel.

359c Une fille de 20 ans cherche une place, dès le 1^{er} novembre, pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser rue J.-J. Lallemand 3, au 1^{er}.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande un bon domestique pour soigner deux vaches et travailler à la terre. Entrée de suite. Bonnes références exigées. S'adr. à J. Baur, pépiniériste à Corcelles, près Neuchâtel. (H. 720 N)

Une bonne famille de Bâle demande, pour tout de suite, une jeune fille de 20 ans au moins, ne parlant que le français, connaissant tous les travaux du ménage ainsi qu'une bonne cuisine bourgeoise. Bons gages. S'adr. à M^{me} Senn, Byfangweg 35, Bâle. (H. 3693 Q)

On demande

de suite un jeune homme de 16 à 17 ans, pour s'aider dans un magasin d'épicerie. S'adresser Sablons 16. 355c

On demande de suite une cuisinière, propre et active, bien au courant. S'adresser rue de l'Industrie n° 15, rez-de-chaussée. 354c

On demande, pour le 1^{er} novembre, une domestique sachant faire un bon ordinaire et parlant français. S'adresser au Crêt-Taconnet, n° 2. 364c

VOLONTAIRE

On cherche, pour tout de suite, une bonne jeune fille de 15 à 16 ans, qui aimerait apprendre le ménage et la langue allemande. S'adr. à R. Hofer, maître secondaire, à Egg près Uster, canton de Zurich. (H. 700 N.)

On demande de suite, une personne de 20 à 25 ans, pour faire un petit ménage soigné. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser chez M^{lle} Gibollet, Neuveville. (H. 707 N.)

On demande, pour un ménage de 4 personnes, une jeune fille propre, active et de toute moralité; gage: 20 francs par mois. Offres sous chiffres O. B. 150, à Haenstein & Vogler, à Neuchâtel. 493

On demande une fille robuste, active et fidèle, pour aider au ménage. — S'adr. rue Fleury 4, 2^{me} étage. 330c.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un ancien négociant et voyageur de commerce, expérimenté et sérieux, offre ses services comme gérant ou vendeur dans un grand magasin de denrées coloniales, comestibles, ou voyageur en denrées coloniales, ou fabrique de savon, bougies, pâtes, chocolat ou vins en gros. Il connaît les cantons de Neuchâtel, Vaud, Fribourg et Berne. Bonnes références à disposition. 334c

Adresser les offres sous H. 334 c. N., au bureau Haenstein & Vogler, Neuchâtel.

— On cherche, pour un jeune homme de 21 ans, parlant français et allemand, une place d'ouvrier tapissier. Bonnes références et certificats à disposition. Pour renseignements, s'adr. à M. Gilbert, Rocher 3. 363c

— Plus tard, gronda Simon. J'ai à travailler, tu me déranges. Laisse-moi tranquille.

— Bonsoir, papa, dit doucement la fillette en présentant son front aux lèvres de son père; il y mit un baiser, et elle se rendit silencieusement dans sa chambre.

Simon poussa un soupir qui était fait par moitié d'allègement et d'humeur, puis il se remit à compulsurer ses registres. Depuis huit jours, il avait un emploi dans une fabrique, et si sa position matérielle s'en trouvait fort améliorée, le plus clair de son temps avait cessé de lui appartenir.

Si Monfort avait mieux connu les antécédents de Rose, il eût senti son âme se remplir d'effroi au bruit terrible que faisaient les casseroles sur l'évier dans la cuisine. Rose était ordinairement réservée dans l'accomplissement de ses devoirs, mais chacun sait comment une cuisinière peut faire évaporer le trop-plein de son âme à l'aide des grincements du métal sur la pierre. Ce soir, les casseroles faisaient un bruit semblable à celui du tonnerre. Simon n'y prit point garde, il n'était pas au courant des mœurs françaises.

Soudain, la porte de la chambre où il travaillait s'ouvrit, puis se referma. Il leva les yeux et aperçut Rose, qui le

Une bonne BLANCHISSEUSE

trouverait à se placer à la Heimat, rue des Moulins n° 18. 343c.

APPRENTISSAGES

357c Un robuste garçon de 16 ans, assidu, cherche à se placer comme apprenti sellier-tapissier. Entrée à volonté. S'adresser à Fritz Hachen-Scholl, rue des Prés 73, Bière.

Une demoiselle de 17 ans désire apprendre l'état de tailleur

et en même temps la langue française. S'adresser à M^{me} Steiner, rue de l'Hôpital n° 51, à Bernes. (H. 4743 Y)

On demande une apprentie tailleur de la ville, chez M^{me} Quinche-Dardel, Trésor 9. 326c.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

723 La personne bien connue, qui a pris soin d'un pardessus, lundi soir, dans le Régional, est priée de le remettre dans l'une ou l'autre gare du Régional, si elle veut s'éviter des désagréments.

Perdu, lundi soir 22 courant, entre Montmolin et la gare d'Auvernier, un ballot contenant châles, parapluies et divers autres objets. Prière de le rapporter, contre bonne récompense, chez M. Squire, à Montmolin. 663

AVIS DIVERS

On cherche, pour de suite, une personne solvable, bien placée à Neuchâtel, pouvant se charger d'un dépôt de meubles appartenant à M. K. 566 N. à Haenstein & Vogler, Neuchâtel.

CHŒUR INDÉPENDANT

Reprise des répétitions

Samedi 27 octobre 1894, à 8 h. du soir
Salle circulaire du Collège latin 626

PRIÈRE DE SE MUNIR DU PSAUTIER

UNION COMMERCIALE NEUCHÂTEL

Les cours suivants seront organisés cet hiver : Comptabilité, Français, Allemand, Anglais, Italien, Droit commercial, Sténographie, Calligraphie, Gymnastique. Les jeunes gens qui désirent les suivre sont invités à se faire recevoir membres de la Société et à adresser leur demande à M. W. Petremand, cordonnier, rue des Moulins 15. (H. 721 N.)

Les cours sont entièrement gratuits pour membres de la Société.

Un local avec journaux allemands, français, etc., et une bibliothèque, est ouvert à tous les membres. Place A.-M. Piget n° 9, rez-de-chaussée.

Union Chrétienne de jeunes gens

TEMPLE DE SAINT-BLAISE

Dimanche 28 octobre 1894

à 7 1/2 h. du soir

CONFÉRENCE

avec projections lumineuses

donnée par M. L. CREUX, délégué à Londres. 692

Sujet : La dernière Conférence universelle des Unions chrétiennes
Le public y est cordialement invité.

AVIS AUX TESSINOIS

Fondation d'une Société de secours mutuels

Assemblée dimanche 28 courant, à 2 h. après midi, au Collège de la Promenade. Tous les citoyens sont invités à y assister. 690

Le Comité d'initiative.

dominait, lui assis, de toute la hauteur de sa taille de grenadier; appuyée au chambranle de la porte, elle le regardait d'un œil sévère.

— Qu'est-ce que vous voulez? dit-il en suspendant sa plume pour un instant.

— Les ordres de Monsieur pour les repas de demain.

Monfort détestait commander son dîner; pour un homme habitué à manger au restaurant ce qu'on mettait devant lui, c'était un supplice que de se rappeler le nom des plats et leur composition.

— Je ne suis pas cuisinière, dit-il d'un ton bourru. C'est votre affaire et non la mienne. Laissez-moi tranquille dorénavant, s'il vous plaît. Vous ferez ce que vous voudrez.

Il se remit à la besogne, espérant être débarrassé pour jamais de sa corvée.

— Très bien, Monsieur, fit Rose avec sa tranquillité habituelle. Maintenant, qu'est-ce que Monsieur a décidé pour demain? Est-ce que Mademoiselle va chez les messieurs Bréault?

Cette fois, Simon posa sa plume et se retourna tout à fait.

— Faites-moi le plaisir, dit-il, de vous mêler de ce qui vous regarde. Si j'ai des ordres à donner, je les donne-

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL
Direction : ALPHONSE SCHELER
Bureau 7 1/2 h. Rideau 8
MARDI 30 OCTOBRE 1894
Pour les adieux de la troupe de comédie
Dernière représentation
Soirée classique, avec le concours de
Alphonse SCHELER

LE MISANTHROPE
Comédie en cinq actes
de J.-B. POQUELIN DE MOLIÈRE

Alphonse SCHELER jouera le rôle d'ALCESTE
Prix des places pendant la saison
de Comédie :
Loges grillées, fr. 3.50. - Premières, fr. 3.
Parterre, fr. 2. - Secondes, fr. 1.
Location, sans augmentation de prix,
au magasin de musique et instruments
en tous genres de M^{me} Sandoz-Lehmann,
Terreaux 3.
La vente des billets commencera dès
samedi 27 octobre. 350c

AUX PARENTS
Je rappelle aux parents que, dans
un local vaste et bien éclairé
(ruelle DuPeyrou n° 1, entrée par
la cour), je reçois des enfants à
partir de 7 ans. Pour une minime
contribution mensuelle, ils ont
l'occasion de s'occuper d'une ma-
nière hygiénique, agréable et utile,
tout en s'exerçant l'œil et la main
à divers ouvrages en papier, en
carton, en bois ou en métal.
Inscription : Tous les jours de
11 heures à midi. 724
Numa-E. BÉGUIN,
instituteur secondaire, maître de
Travaux manuels scolaires.

Nouveau! — Nouveau!
BRASSERIE
de

HOTEL SUISSE — Schweizerhof
DIMANCHE, LUNDI, MARDI
MERCREDI

Concerts et Représentations
donnés par l'estimée et renommée
Société de Variétés
ELMANZ
artistes de 1^{er} rang, des deux sexes
M^{me} Elmanz, soubrette, chanteuse de ty-
riennes suisses, comiques, dame ser-
pent et gymnastique.
Miss Juana, danseuse sur la boule.
Sœurs Callus, duos.
M^{lle} Rosa, scènes fantastiques sur le fil
télégraphique.
L'original Elmanz, jongleur-équilibriste.
Van Pers, pianiste.

La célèbre **FAMILLE ELMANZ**
trio de serpents
SANS CONCURRENCE

DIMANCHE, rideau à 3 heures et
à 8 heures 718
Les jours suivants, à 8 heures du soir

VENDANGES
DIMANCHE 28 OCTOBRE 1894
DANSE
AL'HOTEL DU FAUCON
à NEUVEVILLE 668

raî quand j'en aurai. Demain ma fille
reste ici pour me tenir compagnie.
— C'est très bien, monsieur, répon-
dit Rose impassible, Monsieur est le
maître, bien entendu; mais il ne faut
pas que Monsieur se figurât que ce
c'est pour le bien de mademoiselle, ce
qu'il en fait. Mademoiselle ne s'amuse
déjà pas trop ici, dans ce vilain apparte-
ment...
Monfort lui jeta un coup d'œil terri-
ble.
— Car l'appartement est vilain, Mon-
sieur ne peut pas l'ignorer, vu qu'il l'a
dit lui-même en le louant; et mademoi-
selle était habituée au grand air; l'air
à Passy est beaucoup meilleur que rue
Bleue, tout le monde sait cela. Je pense
que mademoiselle tombera malade si
elle ne prend pas un peu de distraction.
— Vous la promènerez au Jardin des
Plantes, gronda Simon en se penchant
sur son registre.
— Ce n'est pas le Jardin des Plantes
qu'il faudrait à mademoiselle, continua
Rose sans s'émouvoir; elle a perdu sa
meilleure amie, elle est pleine de cha-
grin, bien qu'elle n'en montre rien à
monsieur; cette enfant voudrait parler
de mademoiselle Hermine avec ceux
qui l'ont connue, et puis M. Robert a
été son maître, et un bon maître, qui
ne prenait pas d'argent pour ses leçons,

CHALET DU JARDIN ANGLAIS
SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
UNION TESSINOISE

SAMEDI 27 OCTOBRE 1894
à 8 h. du soir

Soirée Théâtrale et Musicale
avec le bienveillant concours de la
SOCIÉTÉ SAINTE-HÉLÈNE

DEAD-HEAT
Comédie en un acte et en prose
de Maurice de Feraudy et Jacques Roché.

BAMBOULA
Comédie-bouffe en un acte, par Emile
Durafour.

11 heures : **BAL**
BONNE MUSIQUE 689

Entrée : 50 centimes
PROGRAMMES A LA CAISSE

HOTEL DE LA COTE
AUVERNIER

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
TRIPES

Se recommande,
684 **Armand PERRETTE.**

On demande à emprunter,
contre hypothèque en premier
rang sur immeubles évalués
quarante-trois mille francs, une
somme de vingt à vingt-cinq
mille francs.
S'adresser à M. Frédéric SOGUEL, no-
taire, à Cernier. 673

Chalet du Jardin Anglais
DIMANCHE 28 octobre 1894
dès 8 h. du soir

GRAND CONCERT
donné par la

FANFARE ITALIENNE
sous la direction de M. I. Gaiani, professeur.

Entrée : 50 centimes.
Entrée libre pour les membres honoraires
munis de leur carte. 696

BRASSERIE
de

HOTEL SUISSE — Schweizerhof
ci-devant **CROIX-FÉDÉRALE**

Tous les jours :
TÊTE DE VEAU

CHOUROUTE de STRASBOURG
avec viande de porc assortie

Saucisses de Francfort
AVEC RAIFORT

WIENERLIS

Aujourd'hui samedi :
CIVET DE LIÈVRE

Se recommande, 725
J. ALLENBACH.

DEMAIN DIMANCHE

DANSE PUBLIQUE
A L'HOTEL DU VERGER
A THIELLE

Se recommande, 341c
FEISSLY, boucher.

de sorte que ne l'ayant pas payé, on lui
doit bien quelques égards; mais je n'ai
pas la prétention d'apprendre ces choses-
là à monsieur qui les sait mieux
que moi. Monsieur a de l'éducation, et
moi je ne suis qu'une femme de service,
qui ne sait rien du tout.
Elle se tut et resta immobile, les yeux
perdus dans le vague, selon son habi-
tude. Elle voyait certainement à cette
minute la maison des Bréault, avec Ro-
bert triste et fatigué, en face de son
père infirme. Simon fit pivoter sa chaise
sur un pied de derrière, et la regarda
dans le blanc des yeux.
— Est-ce que vous vous êtes figuré,
dit-il, que je souffrirais chez moi un
autre maître que moi? Allez à votre
cuisine, et ne vous avisez pas d'en sor-
tir.
— Très bien, Monsieur, répondit
l'imperturbable Picarde; je connais
trop le respect que je dois à monsieur
pour l'oublier; mais si monsieur se fi-
gure qu'il est un bon père, monsieur
se trompe.
Elle disparut avec une prestesse
étonnante, vu sa largeur et sa hauteur,
et lorsque Simon, qui n'avait cepen-
dant pas perdu de temps, ouvrit la
bouche pour répondre, il ne vit plus
que la porte.
(A suivre.)

Banque Cantonale Neuchâteloise
SERVICE D'ÉPARGNE

Les opérations du Service d'Épargne
ont commencé le 1^{er} octobre.
L'intérêt bonifié par la Banque est fixé
à 3 1/2 % jusqu'à fr. 1.000, et à 3 % de
fr. 1.001 à fr. 3.000. (H. 40 N.)

Les dépôts sont reçus :
au siège principal, à Neuchâtel,
à la succursale de la Chaux-de-Fonds,
à l'agence du Locle,
à l'agence de Fleurier,
à l'agence de Cernier.

Les heures de caisse sont : de 9 heu-
res à midi et de 2 heures à 4 heures.
En outre, le lundi, de midi à 2 heures.
Le règlement spécial concernant le
Service d'Épargne de la Banque est mis
à la disposition du public à toutes nos
caisses.
La Direction.

LIQUIDATION
ASSOCIATION DU
TIMBRE - ÉPARGNE
de Neuchâtel 414

Tous les dépôts seront remboursés dès
ce jour à la fin de l'année. Passé cette
date, il en sera disposé. S'adr. au cais-
sier, Guye-Rosset, magasin, Grand'rue.

Société Suisse des Commerçants
SECTION DE NEUCHÂTEL

Les cours annuels de langue française,
allemande, anglaise et italienne, ainsi que
ceux de comptabilité, calligraphie, sténo-
graphie et droit commercial, recommen-
ceront prochainement.

Les sociétaires ainsi que les jeunes
gens étrangers à la Société, qui désire-
raient suivre ces cours, sont priés d'a-
dresser leur demande à M. H. Marguet,
président de la Société, rue Pourtalès
n° 2.

LOCAL : Faubourg du Lac n° 8.
Bibliothèque, journaux, revues, publi-
cations illustrées en français, anglais et
allemand. 702

M^{me} BIDAUX
corsetière à Berne

préviens les dames de Neuchâtel, qu'elle
charge M^{lle} Stucker, au Petit Paris, Ave-
nue du 1^{er} Mars 6, de prendre toutes ses
commissions. 173c

On désire placer

un petit garçon de 9 ans chez des per-
sonnes honnêtes, qui se chargeraient de
finir de l'élever. On pourrait aussi s'en-
tendre avec des personnes désirant l'a-
dopter. Le bureau Haasenstein & Vogler
indiquera. 358c

AVIS
AUX

Encaveurs et Propriétaires de vignes

Samuel Châtenay, à Neuchâtel,
prie les détenteurs de terres qui
en auraient remis l'année der-
nière ne leur appartenant pas, de
bien vouloir lui en donner la dési-
gnation, car il est responsable de
nombre d'entre elles, pour les faire
parvenir à qui de droit. (H. 298. N.)

Pour Parents

M^{me} veuve Baumgartner, de Schwanden
près de Schüpfen (cant. de Berne), pren-
drait en pension deux ou trois garçons
qui voudraient apprendre l'allemand. Vie
de famille et bon traitement. (H 722 N)

Leçons d'anglais

M^{me} Scott, de Londres, a recom-
mencé ses leçons, rue Pourtalès 8, rez-
de-chaussée. 44

HOTEL DU VAISSEAU

TRIPES
tous les samedis, dès 7 heures
du soir. 706

Dimanche soir, à la même heure :
CIVET

Les créanciers de M. Jean Siegen-
thaler, quand vivait domicilié rue des
Poteaux n° 9, sont invités à faire par-
venir leurs réclamations, jusqu'au 5
novembre prochain, à M. Ed. Petitpierre,
représenté aux poursuites. 685

COURS
DE

DANSE et de BONNE TENUE

Les cours de M. Edvard AUDETAT,
prof., s'ouvriront prochainement. 474
Cours pour demoiselles, messieurs, enfants.

Pour inscriptions et renseignements,
s'adresser à la librairie Bickel-Henriod.

BRASSERIE de la PROMENADE

Tous les samedis, dès 7 h.
SOUPER AUX TRIPES

Se recommande, 326
Numa SANDOZ.

LES CULTES DU VAUSEYON

recommenceront **dimanche 28 octo-
bre**, à 7 heures, et auront lieu tous
les 15 jours. 694

Monatliche Deutsche Evang.
Allianz-Versammlung

Dienstag den 30. Oktober
Abends 8 Uhr
in der **Terreaux-Kapelle**

Alle Freunde des Reiches Gottes sind
freundlich eingeladen. 703

Jahresfest

der deutschen Evangelisation im Vignoble
Sonntag, den 28. Oktober, Nachmittags
2 1/2 Uhr, in der **Kirche in Auvernier.**
Herr Inspektor RAPPARD von St-Chri-
schona und die deutschen Evangelisten,
welche im Kanton arbeiten, werden bei
dem Fest mitwirken.
Freunde des Reiches Gottes sind hiezu
freundlichst eingeladen. 348c

J. TRITTEN, herboriste, de-
meure près de
Neuveville, station de Neuveville; re-
çoit tous les jours. 465

Pour Pensionnats!

Où une jeune fille trouverait-elle, tout
de suite, accueil dans une bonne pen-
sion pas trop chère? Envoyer les offres
à l'adresse : **Hôtel Steinbock**, Gsteig près
Wilderswyl, Interlaken. (H 711 N)

NOUVELLES POLITIQUES

France

La Chambre a adopté jeudi une pro-
position augmentant les droits de douane
à 25 fr. et à 40 fr. sur les raisins secs,
sur les figes et les dattes, dans l'intérêt
des viticulteurs.

— La *Liberté* dit :

Le système protectionniste est mau-
vais. La Suisse nous aura rendu service
en faisant cette preuve, dans des condi-
tions telles qu'aucun esprit sérieux et de
bonne foi ne peut plus fermer les yeux
à la lumière. Comme dit avec raison M.
Lourties, il n'y a plus de temps à perdre
pour rouvrir avec ce pays ami des né-
gociations qui pourront réparer, dans
l'intérêt commun, la faute que nous
avons faite en 1892. Est-ce à la Suisse
ou à la France à faire les premières dé-
marches? C'est aux deux pays en même
temps. Nous sommes convaincus que
cela se fera bientôt, malgré la colère et
les efforts de M. Méline. Le gouverne-
ment en reconnaît la nécessité. Il est
impossible qu'il ne se forme pas à la
Chambre une majorité de bons sens, d'in-
térêt public et de vrai patriotisme, pour
le reconnaître à son tour.

Angleterre

Lord Rosebery a prononcé jeudi soir
un discours, à Sheffield; il a dit que l'at-
tention se tournait actuellement vers le
tsar mourant, et que tous ceux qui, de-
puis douze ans, ont suivi les événe-
ments, comprennent la dette de recon-
naissance que l'Angleterre a contractée
envers l'empereur de Russie, dans le-
quel toutes les nations ont vu l'idéal du
respect de la vérité et de l'amour de la
paix. Sa mort enlèvera la meilleure
garantie qui existait pour la paix du
monde.

Lord Rosebery a démenti ensuite que
le Conseil de cabinet ait discuté la ques-
tion de l'intervention actuelle de l'Angle-
terre entre la Chine et le Japon.

Aucune circulaire n'a été adressée à
ce sujet aux puissances. Le Cabinet a
communiqué seulement aux puissances
ses appréhensions relativement à un dé-
membrement de la Chine. Deux d'entre
elles ont émis l'avis que le moment n'était
pas encore venu de faire des propositions
aux belligérants. Ce n'est donc pas un
échec pour l'Angleterre dont les relations
avec les gouvernements sont amicales.

Lord Rosebery a ajouté que le Conseil
de cabinet n'avait pas discuté la ques-
tion de Madagascar, laquelle n'a même
pas été effleurée entre la France et l'An-
gleterre depuis deux ans.

L'Angleterre reconnaît le protectorat
de la France à Madagascar, convaincue
que les Français n'excéderont pas leurs
droits, mais que des idées conciliatrices
réciproques feront aboutir les négociations
actuellement pendantes à Paris.

En terminant, lord Rosebery a dit que
le pays est plus uni que jamais sur les
questions de politique étrangère. Il
n'oubliera pas les exploits de ses ancêtres
et saura maintenir l'empire que ceux-ci
lui ont légué.

Italie

Une note officieuse porte que les dé-
crets de dissolution des associations so-
cialistes n'ont trouvé leur application
dans aucune des îles du royaume. Ces
décrets ont été exécutés dans trente-cinq
provinces sur soixante, les vingt-cinq
autres ne renfermant aucune section du
parti dit du travail.

Parmi les documents sur lesquels la
police a mis la main, se trouve une cir-
culaire, conçue en termes réservés, que
la direction du parti adressait aux chefs
de sections, leur recommandant que le
nom des membres de leurs sections fût
tenu secret, leur signalant les moyens

d'étudier les récentes loi sur la sûreté
publique et les engageant à poursuivre
la lutte contre le gouvernement.

Le nombre des associations dissoutes
est de 241. Toutes avaient déclaré for-
mellement leur adhésion au parti du tra-
vail, dont le programme a été rédigé à
la suite des délibérations du congrès de
Reggio d'Emilie. Ce programme proclame
la nécessité de la lutte internationale
contre les classes bourgeoises, lutte qui
est la raison d'être du parti, et recom-
mande l'emploi de moyens révolution-
naires pour atteindre le but proposé.

Les journaux de Rome annoncent que
les sociétés coopératives qui ont été dis-
soutes obtiendront l'autorisation de se
reconstituer, à la condition qu'elles re-
tirent leur adhésion au parti du travail.

Russie

Les nouvelles de source privée sur la
maladie du tsar sont en général plus
alarmantes que le bulletin officiel. En
Russie, l'émotion va croissant; les églises
sont constamment pleines d'une foule
recueillie et on considère que la pu-
blication de deux bulletins dans la
même journée est une preuve de la gra-
vité de la situation.

On ne sait rien de précis au sujet du
mariage du tsarévitch.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— On vient de vendre à Londres,
pour le prix modeste de 250,000 francs,
une collection de timbres australiens,
compréhension aussi des enveloppes, des
cartes postales, des bandes timbrées,
etc. Elle avait été commencée en 1872
par M. P. Castle, vice-président de la
Société philatélique de Londres. Ses ac-
quéreurs sont MM. Stanley-Gibbons.

— Un journal irlandais, le *West Cork*
Eagle, a découvert un étrange cas d'in-
sommie dans le workhouse du comté de
Cork qui dépend des *Schull Guardians*
ou administrateurs de l'Assistance pu-
blique du Schull : c'est celui d'un septua-
génénaire qui, depuis 380 jours exactement,
n'a pas dormi un seul instant; il prend
ses repas avec régularité et paraît en
excellente santé.

— Un journal viennois, l'*Extrablatt*,
annonce la découverte d'un opéra en un
acte de Joseph Haydn, qui vient d'être
exhumé des archives du comte Ester-
hazy, au château d'Eisenstadt (Hongrie).
Cet ouvrage, entièrement inconnu, a été
remis entre les mains d'un musicien
autrichien et sera représenté dans le
courant de l'hiver.

NOUVELLES SUISSES

Récompense. — Le n° 41 du « Buletin
hebdomadaire suisse pour la Chimie
et la Pharmacie » contient l'information
suivante :

« M. le Dr G. Wander, à Berne, a ob-
tenu la médaille d'or pour ses extraits
de malt si renommés à l'Exposition des
produits hygiéniques et alimentaires à
Anvers. — C'est une récompense bien
méritée pour ses préparations dont la
valeur et l'efficacité hygiéniques sont de-
puis longtemps universellement recon-
nues. »

(Voir suite en 4^{me} page.)

Anémie — Chlorose

M. le Dr Heiden à Frellingen écrit :
« Je ne puis que témoigner haute-
ment en faveur de l'hématogène
du Dr-méd. Hommel que vous pré-
parez dans votre laboratoire. J'ai
traité avec ce médicament une malade,
qui depuis longtemps souffrait beaucoup
de la chlorose et dont l'état, malgré un
traitement général rationnel et tous les
remèdes ferrugineux habituels, ne s'amé-
liorait nullement. L'effet de votre hé-
matogène a été positivement sur-
prenant. Après que la malade en eut
pris quelques cuillerées à soupe par jour
pendant trois jours seulement, l'appétit
revint et son état général s'améliora sen-
siblement. Lorsqu'au bout de trois se-
maines environ elle en eut pris deux
flocons, l'auscultation donna un résultat
très favorable et la personne en traite-
ment se trouvait si bien qu'elle se
considérerait comme tout à fait ré-
tablie. » Dépôts dans toutes les phar-
macies. 17

75cts le mètre Etoffe fantaisie, véri-
table anglaise, pour dames,
ainsi que des Draps de dame,
Cheviots, super-fins, de fr. —.95,
1.25 à 3.75 le mètre.
Echantillons franco.
GETTINGER & Co, Zurich.

LA SUISSE

Pays très pittoresque, aimable, hospitalier,
Pays délicieux où le touriste trouve
Un accueil souriant et flatteur qu'il apprécie...
Et partout du Congo, le fin savon Vaissier.
Contesse de Guegon, au savonnier parisien.

F. Jelmoli, dépôt de fabrique, Zurich.
Grands avantages comme prix, choix et
qualités en Etoffes pour messieurs et
dames, depuis 75 cts. à fr. 14.50 le mèt.
Toilette depuis 28 cts. le mèt. Couver-
tures lit et bétail, de fr. 1.55 à fr. 29.
Quels articles faut-il vous échan-
tillonner franco?

Chemin de fer de la Jungfrau. — Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'accorder à M. Guyer-Zeller, à Zurich, pour une société par actions à former, la concession d'un chemin de fer de la Petite Scheidegg au sommet de la Jungfrau, par l'Eiger et le Mönch.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

GRAND CONSEIL

Séance du 26 octobre.

Présidence de M. E. LAMBELET, président.

La séance est ouverte à 9 heures. M. le président annonce que feu M. Maurice Humbert a été remplacé à la Cour de cassation pénale par M. Edouard Béguelin; que M. Eug. Bonhôte, membre démissionnaire de la commission du budget, est remplacé par M. Ferdinand Richard.

La discussion générale est ouverte pour les modifications à la loi sur les élections et votations.

M. Calame-Colin trouve bonnes les modifications projetées et demande qu'on en ajoute une visant une réduction du nombre des candidats que la loi oblige les partis à porter en liste. Il constate, en outre, que la loi sur la représentation proportionnelle a singulièrement amélioré les mœurs électoraux.

M. Jean Berthoud pense que cette adjonction peut se faire sans inconvénient; il croit même qu'elle atténuera la vivacité des luttes électorales. Il constate que la loi a bien fonctionné et que son mécanisme a été compris; que, de plus, le principe de la proportionnalité a été respecté aux élections complémentaires, en ce sens que les groupes politiques n'ont jamais songé à disputer un siège laissé vacant au parti dans la députation duquel la vacance s'était produite; que loin de diminuer la participation au scrutin, la représentation proportionnelle l'avait au contraire augmentée, tout en amenant plus de courtoisie pendant la période électorale. L'orateur estime que les modifications proposées ne feront que du bien à la loi, mais il s'oppose absolument à une élévation éventuelle du quorum, c'est-à-dire du nombre d'électeurs nécessaire à la représentation d'un groupe: un parti qui a derrière lui le 15 pour cent de la population électorale lui paraît avoir le droit d'être représenté.

M. Schaad reconnaît que la loi a été très utile, mais il n'accepte pas la disposition qui prévoit le paiement de 50 cent. pour se procurer une nouvelle carte civique, si quelque électeur a égaré la sienne.

M. Eug. Borel appuie cette opinion. M. P. Jeanneret demande que la carte civique soit estampillée après chaque vote.

M. Bille n'est pas non plus pour les 50 centimes. Il demande, en outre, l'abrogation de la disposition selon laquelle le vote des malades est recueilli à domicile: il arrive souvent qu'un seul membre du bureau électoral surveille les opérations du scrutin.

M. C.-A. Bonjour trouve bonne la finance à payer, car, en s'y prenant avant le vote, l'électeur n'aura rien à payer pour se faire délivrer une nouvelle carte civique. L'orateur voudrait, en revanche, voir disparaître du projet la pénalité prévue pour le fait de ne pas remplir les fonctions de membre du bureau électoral: il y a des cas où des citoyens ne le peuvent réellement pas.

M. Robert-Wælti est opposé aux 50 centimes. Il voudrait aussi que les frais électoraux ne reposent plus sur les comités des partis, mais sur le pays.

M. Eug. Borel est pour le maintien du vote des malades. M. Favre-Barrelet demande qu'il n'y ait pas plus de candidats en liste que de députés à élire. Il se rallie à M. C.-A. Bonjour touchant la sanction à l'obligation d'aller aux bureaux électoraux.

M. L. Brunner est d'avis, avec M. Bille, que le vote des malades ne devrait pas être maintenu.

M. Comtesse déclare qu'il n'y a eu de modifications apportées que là où l'expérience faite était suffisante; autrement le Conseil d'Etat serait arrivé avec une loi nouvelle, sur les élections fédérales, cantonales et communales. Il a pensé à l'estampille réclamée par M. Jeanneret, mais ce serait un surcroît de travail pour le bureau électoral. Quant aux 50 centimes dont on parle tant, ils ne seront pas payés par quiconque aura égaré sa carte, seulement par quiconque aura négligé de s'en procurer une nouvelle et se présentera au scrutin sans carte. La remarque de M. Calame-Colin est bonne: il n'est pas nécessaire qu'il y ait tant de candidats en liste, pourvu qu'il y en ait assez pour effectuer les remplacements lors des vacances de sièges. Il est désirable que le quorum reste fixé au 15 %, et, quant au vote des malades, la question sera étudiée.

Sur la question de la carte civique, M. Evard voudrait l'estampille et l'obligation de compter les bulletins distribués; M. Barbey pense que la carte électorale, quoique une charge pour les communes, allégerait les opérations des bureaux; M. J. de Chambrier ne croit pas qu'au point de vue du contrôle la carte civique présenterait des garanties suffisantes.

M. Jeanhenry demande le referendum pour le projet, l'élévation du quorum au 20 % afin d'éviter l'émiettement de l'opinion, et une sanction pour l'obligation du vote, ou l'abolition de cette obliga-

tion. Il estime que l'idée de M. Robert-Wælti n'est pas biscornue et qu'elle mérite examen.

M. Jean Berthoud conteste que la loi tout entière doive être soumise au referendum; seules les modifications y passeront, si l'on veut rester dans la légalité.

M. Paul Jeanrenaud craint moins l'émiettement des partis que leur éreintement, — qui se produit toujours quand il n'y en a que deux; c'est pourquoi, après avoir été opposé à la proportionnalité, aux effets de laquelle il ne croyait qu'à demi, il en est devenu partisan. Quant à la sanction de l'obligation du vote, il n'en désire pas d'autre que l'estampille proposée par M. Jeanneret.

M. Eug. Borel n'est pas d'accord avec M. Jean Berthoud. La loi a été adoptée à titre d'essai pour trois ans: passé ce terme, elle n'est plus; il faut donc que la loi modifiée passe entière devant le referendum. L'orateur est très opposé aux idées de MM. Robert-Wælti et Jeanhenry; il ne voudrait jamais que l'Etat supportât les frais de la période électorale: ce serait ouvrir la porte aux abus et aux scandales. Pour l'obligation du vote, le manque de sanction lui paraît un non-sens; qu'on fasse comme à Berne où la carte de l'électeur qui n'a pas voté est reprise par un agent avec une finance de 50 centimes.

M. L. Amiet est contre tout paiement semblable, contre l'obligation de voter et contre toute élévation du quorum, qu'il voudrait plutôt voir abaisser. Il trouve la proposition Robert-Wælti digne d'étude.

M. Coullery conteste avec vivacité qu'une loi qu'on modifie doive être ensuite soumise tout entière au referendum.

Le projet est pris en considération et renvoyé à l'examen d'une commission composée de MM. Soguel, Amiet, Auberson, Calame-Colin, N. Dubois, J.-A. Dubois, Jean Berthoud, N. Grandjean et Ed. Perrochet.

Sur le rapport de la Commission, présenté par M. Péter-Comtesse, le Conseil vote l'achat au prix de 100,000 fr. de la forêt du Trembley, située sur le territoire de Saint-Blaise et mesurant environ 774,000 mètres carrés, le tout sous réserve, à la demande de M. Ch. Perrier, de l'examen d'une rétrocession partielle éventuelle à la commune de Marin.

Le projet de nouveau règlement du Grand Conseil est pris en considération, après diverses observations, et renvoyé à une Commission composée de MM. Martin, Guinand, Guyot, L. Lambelet, Ch. Perret, A. Steiner, Adrien Robert, F. Soguel et C.-E. Tissot.

La proposition du manifeste du Grand Conseil au peuple contre le Beutezug est mise en discussion.

M. Alfred Borel trouve qu'on demande trop à la Confédération maintenant déjà; il s'élève donc contre le Beutezug et votera le manifeste pourvu qu'il soit bien entendu qu'une mesure semblable ne sera prise à l'avenir que s'il y a un accord des partis, et que la proclamation reste dans les limites acceptables par tous les groupes. L'orateur demande s'il y a un avant-projet de manifeste.

M. Soguel demande une suspension de séance pour la rédaction d'un avant-projet par le bureau, motion appuyée par MM. Jeanhenry, Jean Berthoud, Ferdinand Richard et Eug. Borel.

La séance est suspendue. Après 20 minutes, le Grand Conseil rentre en séance, et M. le président donne lecture du manifeste projeté.

M. Coullery dit qu'il votera contre le Beutezug et contre le manifeste, parce que celui-ci lui paraît attaquer le referendum et l'initiative.

M. Jeanhenry démontre au préopinant que ce n'est pas le droit d'initiative que combat le manifeste, mais une des mesures dues à l'exercice de ce droit. Puis il entre, au sujet de paroles prononcées par lui-même au Conseil national, en des explications très personnelles et très longues.

M. Albin Perret est d'avis que le Grand Conseil peut en tout temps donner un conseil au peuple, mais il ne voudrait pas que la démarche actuelle fût envisagée comme satisfecit complet aux autorités fédérales, à la bureaucratie desquelles il en veut surtout pour ses procédés.

M. Matthey (Loche) n'est pas partisan du manifeste, car le peuple sait ce qu'il a à voter. Dans ces conditions, pourrait-on dire que la proclamation est l'expression du Grand Conseil tout entier?

Au vote, le projet de manifeste est adopté. M. Matthey seul se lève à la contre épreuve.

M. le président donne lecture d'une motion de MM. J.-A. Dubois, Donat Per et consorts, demandant qu'une disposition législative soit établie touchant les ouvrières et employées non protégées par la loi sur le travail dans les fabriques.

La séance est levée à 2 h. 45. La session est close.

Saint-Blaise. — (Corr.) Des ouvriers travaillaient jeudi dans une carrière au-dessus du village. Ils mirent le feu à une mine creusée dans un gros bloc, puis coururent se mettre à l'abri. Malheureusement l'explosion se produisit plus vite qu'on ne s'y attendait, et l'un des ouvriers fut atteint à la jambe par une

pierre de petite dimension; mais elle le frappa si violemment qu'elle lui fit une plaie profonde et causa une hémorragie abondante. Le pauvre ouvrier fut pansé par le Dr J., puis conduit à l'hôpital.

CHRONIQUE LOCALE

Congrès frœbelien. — Le comité d'organisation du congrès frœbelien a eu sa dernière séance il y a quelques jours, sous la présidence de M. John Clerc, conseiller d'Etat.

Il a constaté avec plaisir que le congrès ne laissait avec lui aucun déficit, et il a donné décharge au caissier avec remerciements.

Il a voté, en outre, des remerciements aux autorités cantonales, aux autorités communales de Neuchâtel, Cortailod et Boudry, à la Société de chant l'Orphéon, à la maison Suchard, à M. Boillot-Robert, directeur de l'Office de étrangers, pour les subventions et cadeaux, dont ces personnes ont bien voulu gratifier le congrès.

Il a exprimé surtout sa reconnaissance aux nombreux particuliers qui ont mis, en cette circonstance, des logements à disposition des sociétaires du dehors.

Le congrès frœbelien de septembre dernier laisse à tous ceux qui ont pu y prendre part une excellente impression.

Société des sciences naturelles. — Quoique les bondes des cieus parussent ouvertes jeudi, un certain nombre de membres de la société prenaient résolument, à midi, le train du Val-de-Travers pour s'en aller tenir à Fleurier une première et modeste réunion publique.

Accueillis à la gare par les membres de la Société du Musée, nous prenons le chemin de cet établissement où M. G. Loup, de Môtiers, avait fait exposer une fort intéressante collection d'oiseaux de la Chine, ramenée par lui tout récemment.

Dans une courte allocution, le président de la Société des sciences naturelles remercie les Fleurisans de leur bon accueil et parle du rôle qui incombe à la société. Il relève l'importance des séances itinérantes, éminemment propres à favoriser l'étude scientifique du pays et à imprimer en retour à la société un essor nouveau.

M. Louis Favre nous entretient ensuite de l'un des fondateurs de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles: Louis de Coulon. Cette spirituelle causerie, abondamment émaillée d'anecdotes, était bien propre à faire revivre la figure aimée de notre ancien et vénéré président. Nul n'eût été plus qualifié que M. Favre, si longtemps lui-même vice-président, pour faire connaître au public ce type d'homme de bien, de travailleur patient, de savant généreux qui a tant fait pour le développement scientifique de notre pays.

L'excursion au Mont-de-Sassel qui devait suivre a été avantageusement remplacée par une visite à la fabrique de ciment de Saint-Sulpice où nous attendait, comme toujours, une aimable réception de M. G. Dubied.

De retour à Fleurier, nous entendons M. Léon Du Pasquier nous raconter l'histoire géologique du Val-de-Travers, illustrée de cartes et de profils. Après avoir pendant longtemps constitué un plat et monotone fond de mer, la région du Val-de-Travers émerge du sein de l'océan, se plisse sous l'action des forces « orogéniques », est profondément découpée et ravivée par l'action des eaux courantes qui lui donnent son modelé actuel. L'abaissement de la ligne des neiges qui finissent par devenir persistantes dans le Jura, l'invasion des glaciers, leur retrait, la naissance d'un lac dans le Val-de-Travers, puis sa disparition, tels sont les principaux traits de l'évolution géologique de la contrée qui précéderent l'établissement de l'homme.

N'oublions pas le charmant souper dont nos amis de Fleurier profitent pour nous chanter! Malheureusement le train n'attend pas et l'on se sépare, non sans émettre le vœu que l'an prochain un jeudi entier puisse être consacré à la séance publique, et cela en meilleure saison.

Postes. — Ont été nommés commis de poste à Neuchâtel, MM. Georges Tissot, actuellement à la Chaux-de-Fonds, et Gustave Ribaux, actuellement à Porrentruy.

Accident. — Une fillette de quatre ans, nommée Edwige Wyss, s'est trouvée hier après midi, au faubourg du Lac, sur le passage d'une voiture lancée à une allure très rapide. Renversée par le cheval, elle passa sous une roue et eut la jambe cassée, plus deux ou trois blessures au visage. Le conducteur du véhicule a été mis à l'amende. La blessée est à l'hôpital Poutalés.

Bain froid. — Hier matin, un mécanicien des bateaux à vapeur a été assez heureux pour retirer de l'eau un enfant de trois à quatre ans qui était tombé au Port. Le père de la petite est allé peu après réclamer son enfant à l'hôpital communal, où celle-ci avait été conduite.

Le temps qu'il a fait. — Une violente bourrasque, annoncée par une baisse très rapide et profonde du baromètre, s'est abattue sur notre contrée dans la journée de jeudi; le vent et la pluie ont surtout fait rage vers le soir. Sur le lac, les vagues, très hautes, mettaient en danger toute embarcation qui se risquait en pleine eau. On ne lira donc pas sans intérêt le récit suivant que nous adresse un de nos collaborateurs:

Une tempête sur le lac de Neuchâtel.

Le bateau de jeudi soir pour Morat, le *Gaspard Escher*, s'est trouvé en détresse. Parti de Neuchâtel avec un grand nombre de passagers, car c'était jour de marché, il gagna Cudrefin sans encombre. Les vagues étaient très fortes, il est vrai, mais le bateau était trop chargé pour en être fortement balancé. A Cudrefin, on déchargea une bonne partie de la cargaison. Cependant le vent redoublait, accompagné d'une pluie torrentielle; l'obscurité tombait, et il devenait impossible au pilote de découvrir l'entrée de la Broye, vers laquelle on se dirigeait. Le capitaine prit la résolution de faire volte-face et de revenir, si possible, à Neuchâtel, pour ne pas échouer sur les sables de la Sauge. Au moment où le virement se fit, les vagues étaient si furieuses que le bateau faillit être couché sur le flanc. Tables et bancs étaient jetés pêle-mêle, les vagues déferlaient sur le pont. Cela produisit un émoi indescriptible parmi les passagers. Des femmes poussaient les hauts cris. On n'entendait que des: *Mon Dieu! Mein Gott! Mein Gott!* Quand le bateau eut accompli son demi-tour, le roulis devint moins effrayant, mais la terreur ne diminua pas, car l'obscurité était grande et il était impossible de voir où l'on allait. La bousole était affolée; heureusement, dans le lointain, on apercevait les lumières de Neuchâtel. Mais, comme l'on n'osait prendre les vagues de biais, de peur de chavirer pour tout de bon, quand on arriva à la hauteur de Neuchâtel on était encore en plein lac. Le capitaine prit alors le parti le plus sage, celui de pousser jusqu'à Auvernier, dont le débarcadère est abrité par la pointe du Bied. Le calme avait peine à renaître sur le pont. Enfin, on aborda.

Le soulagement que l'on éprouva, vos lecteurs le comprendront aisément. Pour raconter l'histoire dans son intégrité, il faut dire que plusieurs personnes, vers la fin du trajet, au milieu des grosses vagues, élevèrent leurs voix pour chanter des cantiques appropriés à la circonstance (*Une nacelle*, etc.) Cela produisit un effet moral très salutaire et ranima la confiance.

Avant de mettre pied à terre, un passager invita tous ses compagnons de voyage à se lever et à remercier Dieu pour la délivrance accordée. On en pensa ce qu'on voudra; je suis certain que l'avis unanime des passagers est celui-ci: Nous avons couru le plus grand danger; Dieu nous a protégés.

Il faut rendre hommage aussi à l'équipage tout entier, qui a fait preuve de sang-froid et qui ne s'est pas laissé intimider par les cris de détresse. Une manœuvre précipitée ou fautive aurait pu être fatale. Mettre le cap sur Auvernier était, à notre avis, une mesure très prudente, car l'entrée du port de Neuchâtel est assez difficile de nuit, et surtout par un temps pareil et sans phare. La crique d'Auvernier offrait un asile abrité et permettait de cheminer toujours contre le vent.

La plupart des voyageurs ont pu revenir à Neuchâtel par le régional. D'autres auront probablement couché à Auvernier; enfin, le salon du bateau était à la disposition de ceux qui désiraient y passer la nuit. Hier matin, l'*Escher*, le temps le permettant, a pu rapatrier tous ces exilés.

Supplément. — Ce numéro est accompagné d'un supplément de quatre pages contenant outre les annonces, l'extrait de la *Feuille officielle*, et une nouvelle neuchâteloise de notre collaborateur E. D., *Deux artistes*.

Choses et autres

Entendu après une assemblée populaire:

Paysan. — Je ne comprends pas pourquoi la Confédération peut tellement s'occuper de ces *beufs de Zoug* (Beutezug); nous en avons assez chez nous et d'aussi bons!

DERNIÈRES NOUVELLES

Berlin, 26 octobre.

L'empereur a renoncé pour aujourd'hui, à cause d'affaires d'Etat pressantes, à son voyage à Blankenburg.

On dit que M. de Caprivi a démissionné vendredi après midi et que sa démission a été acceptée.

Berlin, 26 octobre.

La *National-Zeitung* publie une édition spéciale suivant laquelle MM. de Caprivi et l'Eulenburg auraient donné leur démission, qui serait acceptée.

— La *Gazette de Cologne* annonce aussi la démission de M. d'Eulenburg, mais on n'a pas encore reçu d'autre part la confirmation de ces nouvelles.

St-Petersbourg, 26 octobre.

Le mariage du tsarévitch est fixé au 29 octobre, mais il est possible que cette date soit modifiée.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'avis*)

Berlin, 27 octobre.

Il est exact que le chancelier de Caprivi a donné sa démission. Cette démis-

sion, donnée mardi dernier, a été acceptée par l'empereur vendredi après midi.

Le comte d'Eulenburg est également démissionnaire.

St-Petersbourg, 27 octobre.

L'état du tsar est stationnaire. On assure que l'on fait les préparatifs nécessaires au voyage de Corfou.

Yokohama, 27 octobre.

Un deuxième corps japonais de 20,000 hommes a débarqué au nord de la baie de Tallien.

Monsieur et Madame Fritz Borel-Vuille, Madame veuve Auzias, Madame et Monsieur Ami Gendre-Borel, Monsieur et Madame Henri Borel-Pellet et leurs enfants, Monsieur et Madame Célestin Borel et leur fils, Madame veuve de Monsieur Ferdinand Borel, ses enfants et petits enfants, ainsi que les familles Borel, Monsieur Augustin Vuille, ses enfants et petits enfants, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur bien-aimé fils, petit fils, neveu et cousin,

Monsieur LOUIS-GUSTAVE BOREL,

que Dieu a rappelé à Lui, aujourd'hui 26 octobre, à 1 heure après midi, dans sa 23^{ème} année, après une longue et pénible maladie.

Colombier, le 26 octobre 1894.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Evang. selon St-Jean.

Chap. XVII, v. 24.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 28 octobre 1894, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue Haute 21.

CULTES DU DIMANCHE 28 OCTOBRE 1894

ÉGLISE NATIONALE

8 heures m. Catéchisme au Temple du Bas. 9 3/4 h. 1^{re} Culte à la Collégiale. 10 3/4 h. 2^{me} Culte à la Chapelle des Terreaux. 7 h. soir. 3^{me} Culte à la Chapelle des Terreaux.

Deutsche reformirte Gemeinde
9 Uhr. Untere Kirche: Predigt-Gottesdienst. 11 Uhr. Terreau-Schule: Kinderlehre.

Vignoble:

Vormitt. 8 1/2 Uhr. Gottesdienst in Colombier. Nachmitt. 2 Uhr. Gottesdienst Saint-Blaise.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

Samedi, 8 h. s. Réunion de prières. Petite salle.

Dimanche 28 octobre:

8 1/2 h. m. Catéchisme, Grande Salle. 9 1/2 h. m. Culte d'édification mutuelle (Actes XVI, 9-15). Petite Salle. 10 1/2 heures m. Culte. Temple du Bas. 8 h. s. Culte. Grande Salle.

Chapelle de l'Ermitage.

10 h. m. Culte.

8 heures soir. Culte.

Salle moyenne. Mercredi, 8 h. soir. Etude biblique.

ENGLISH CHURCH SERVICES

(rue de la Collégiale 3)
Morning 10.30. Evening 4.30.
Holy communion, 1st and 3rd Sundays.

SALLE D'ÉVANGÉLISATION

Rue de l'Orangerie.

Réunions d'Évangélisation

Dimanche soir, 8 h. Mercredi soir, 8 h.

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE

Rue de la Place d'Armes

Mardi: 8 h. s. Etude biblique.

Samedi: 8 h. s. Réunion de prières.

Dimanche: 9 1/2 heures m. Culte avec Cène. — 8 heures soir. Réunion d'évangélisation.

VAUSEYON. — Culte à 7 heures du soir, salle d'École.

DEUTSCHE STADTMISSION

Sonntag, Abends 8 Uhr, Versammlung in der unteren Kirche, Temple du Bas.

Donnerstag, Abends 8 Uhr, Bibelstunde im mittleren Conferenz-Saal.

Deutsche Methodisten-Gemeinde.

Rue des Beaux-Arts n° 9

Jeden Sonntag: Morgens 9 1/2 Uhr, Gottesdienst; Abends 8 Uhr, Gottesdienst.

Jeden Dienstag, Abends 8 Uhr, Bibelstunde.

ÉGLISE CATHOLIQUE

Chapelle de l'hôpital de la Providence.

Messe à 6 heures du matin.

Église paroissiale.

Messe à 8 heures, suivie du catéchisme à tous les enfants.

Grand-messe à 9 3/4 heures avec sermon.

Vêpres à 1 1/2 heure.

Bourse de Genève, du 26 octobre.

Actions	Obligations
Central-Suisse 680. —	3% féd. ch. def. 100.25
Jura-Simplon 166.50	3 1/2 fédéral 87. 105. —
Id. priv. 566. —	3% Gen. à lots 108.25
Id. bons 18.50	S.-O. 1878. 4% 510. —
N-E Suis. anc. 650. —	Franco-Suisse 489. —
St-Gothard 524.37	N.-E. Suis. 4% 51.75
Union-S. anc. 471. —	Lomb. anc. 3% 50. —
Banque fédér. —	Mérid. ital. 3% 271. —
Union fin. gen. 613. —	Douan. ott. 5% 503. —
Partis de Sétif. —	Prior. otto. 4% 474. —
Alpines 178. —	Consol. ott. 4% 438. —

Changes	Demandé	Offert
France	99.92	99.97
Londres	25.11	25.15
Italie	91.75	92.75
Allemagne	123.30	123.45
Vienne	202. —	203. —

Genève 26 oct. Esc. Banq. du Com. 4 %

Bourse de Paris, du 26 octobre.

(Cours de clôture)		
3% Français	101.32	Crédit foncier 811.25
Italian 5%	83.57	Créd. lyonnais 745. —
Rus. Orient. 5%	63.35	Suez 2925. —
Egy. unif. 4%	524.37	Chem. Autrich. 778.75
Ext. Esp. 4%	70.12	Ch. Lombards 231.25
Portugais 3%	25.62	Ch. Méridion 582.50
Turc 4%	25.27	Ch. Nord-Esp. 126.25
Actions		Ch. Saragosse 168.75
Bq. de Paris	690. —	Banq. ottom. 665. —
Comptoir nat.	—	Rio-Tinto 385. —

Voir le Supplément.

Imprimerie H. WOLFRATH & Co

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

éditeurs de la Feuille d'Avis

Travaux administratifs

ACTIONS. OBLIGATIONS. CHÈQUES

Circulaires, etc.

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite de Louis-Jules Bovet, boulanger, à La Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la faillite : le 8 octobre 1894. Première assemblée des créanciers : le mercredi 31 octobre 1894, à 9 heures du matin, à l'hôtel-de-ville de La Chaux-de-Fonds. Clôture des productions : le 23 novembre 1894.

— Faillite de Joseph Weiss, coiffeur, à La Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la faillite : le 11 octobre 1894. Première assemblée des créanciers : le mercredi 31 octobre 1894, à 10 heures du matin, à l'hôtel-de-ville de La Chaux-de-Fonds. Clôture des productions : le 23 novembre 1894.

— Pour se conformer aux prescriptions de l'article 212 du code civil, dame Adèle-Hélène Frasse née Girard, tailleur, domiciliée à St-Sulpice, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée à l'audience du tribunal civil du district du Val-de-Travers du 22 octobre 1894, contre son mari, Albert-Auguste Frasse, journaliste, domicilié à Fesch-le-Châtel (Doubs, France).

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

La Commune de Neuchâtel met au concours les travaux suivants, relatifs à la construction du bâtiment des forces motrices, au Chalet des Clées, savoir :

Les travaux de menuiserie, gypserie et peinture, serrurerie, plâtrerie et vitrerie.

Les entrepreneurs disposés à entreprendre ces travaux pourront prendre connaissance des plans et conditions au bureau de M. Ernest Meyster, architecte, rue de l'Hôpital n° 21.

Les soumissions cachetées devront être déposées au bureau des Travaux publics, jusqu'au mercredi 31 octobre, à midi; elles porteront la mention suivante : « Soumission pour le bâtiment des forces motrices ».

Neuchâtel, le 23 octobre 1894. 665

Direction des Travaux publics.

IMMEUBLES A VENDRE

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Etude A.-Noma BRAUEN, notaire, Neuchâtel
Trésor 5

A vendre, à Neuchâtel :

1° Un beau domaine situé au-dessus de la ville, comprenant maison de maître, ferme, jardin potager et d'agrément. Prés, champs et bois. Surface : 100,000 mètres carrés.

2° Une propriété située à la rue de la Côte, composée d'une maison de 9 chambres et dépendances. Véranda, terrasse et jardin. Belle vue.

3° Une dite, comprenant maison de 2 appartements, jardin, située à Trois-Portes.

4° Une maison renfermant 3 appartements et un magasin, située au centre de la ville.

A vendre, dans une ville importante de la Suisse romande, un beau domaine en pleine prospérité. Surface 70,000 mètres carrés. Maison de maître. Ferme. Beau verger. Jardin potager et d'agrément. Eau de source. Vente facile du lait, des fruits et légumes. — Cet immeuble conviendrait à un agriculteur ou pour un pensionnat.

On demande à acheter deux belles maisons de rapport et quelques ouvriers de vigne situés à Neuchâtel.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Brauen. 314

PROPRIÉTÉS A VENDRE à Neuchâtel

450. A l'entrée de la ville, à proximité d'une gare et à de favorables conditions, propriétés de rapport et d'agrément, entre cour et jardin, composées chacune de trois logements de cinq pièces et dépendances. Eau et gaz.

S'adresser à MM. Châtelain, architecte, Faubourg du Crêt, et C.-A. Clerc, rue du Château 9.

A vendre une belle propriété, située en ville, comprenant une maison confortablement construite et renfermant une douzaine de chambres avec belles dépendances. — Jardin. Beaux ombrages. — S'adresser Étude Brauen, notaire, Trésor 5. 578

AGENCE D'IMMEUBLES

Alph. BAILLOT
Seyon 30 — Neuchâtel

Achat, vente et location.
Plusieurs maisons de rapport et d'agrément sont à vendre.
On demande à louer deux ou trois logements. 502

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

COMMUNE DE COFFRANE

VENTE DE BOIS

Le mardi 30 octobre 1894, la Commune de Coffrane vendra par enchères publiques et sous de favorables conditions, dans la parcelle 10 et au Jeune bois :

250 plantes propres pour charpentes, billons et échelas.
10 billons. 679
40 stères de bûches.
La dépouille des plantes.
Rendez-vous à Crotêt, maison Haldenwang, à 8 1/2 heures du matin.
Coffrane, le 23 octobre 1894. 660

Conseil Communal.

ANNONCES DE VENTE

Avez-vous des taches de rousseur ?

Désirez-vous un teint délicat, blanc et frais? Employez le

SAVON AU LAIT DE LYS

de Bergmann (Marque de fabrique : deux montagnards), de la maison Bergmann & Co, à Zurich. — En vente, à 75 c. le morceau, dans les pharmacies Bourgeois, Donner et Jordan, à Neuchâtel, et Chable, à Colombier; à Corcelles, chez Weber, coiffeur.

Crèmerie - Epicerie

SAINT-AURICE 15

FROMAGES gras de la Sagne.
» dessert, Roquefort.
» Servettes.

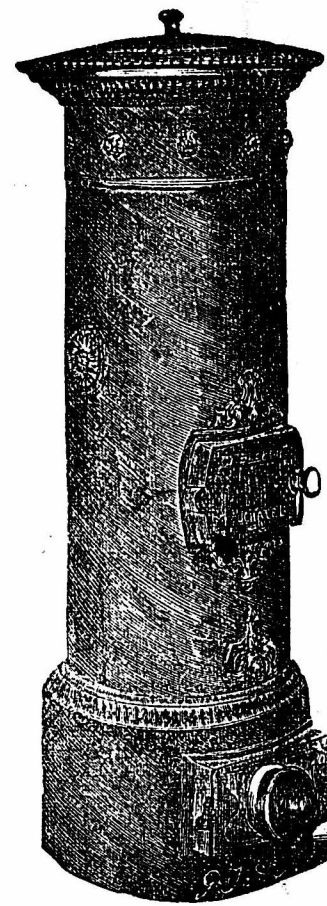
BEURRE de table, extra fin.
» de cuisine.

BEURRE centrifuge glacé.

ŒUFS — MIEL — CONSERVES

On porte à domicile. 94

DÉPÔT du LAIT de la LAITERIE des FAHYS



LE CALORIFÈRE SYPHOIDE INEXTINGUIBLE
le plus avantageux se fabrique chez
JULES DECKER, ferblantier, Place Parry 3. 306

OUVERTURE

du Magasin de PAPETERIE-MARQUINERIE

A. ZIRNGIEBEL Fils, relieur

rue du Seyon & rue des Moulins

Spécialités de papiers d'emballage.
Colles pour menuisiers, gypseurs, relieurs, etc.
En gros, prix de fabrique. 634
Détail.

DÉPÔT DE THE

d'une bonne maison de Londres, chez M^{me} Knöry, 6, rue de l'Industrie.

MACHINES A COUDRE "SINGER"

munies des derniers perfectionnements

Nouveaux modèles pour la famille, pour tailleurs, tailleuses, chemisiers, cordonniers.

MACHINES : Canette centrale, boutonnières, champignon, cylindriques, surjettesuses, etc., etc.

INSTALLATIONS POUR FORCE MOTRICE

Prospectus franco sur demande.

Payements par termes. — Escompte 10 % au comptant

COMPAGNIE SINGER

SEULE MAISON A NEUCHÂTEL

2, PLAC DU PORT, 2 494

ALFONSO COOPMANS & Co, DE COME

Neuchâtel Place du Marché Neuchâtel

REPRÉSENTANTS : M^{me} BETTENS - CLERC, Place du Marché, et
M. Arnold HUGUENIN, rue de la Côte n° 2.

VINS ROUGES ET VINS BLANCS D'ITALIE

à l'emporté, à partir de 45 cent. le litre.

Rabais importants en prenant 100 litres.

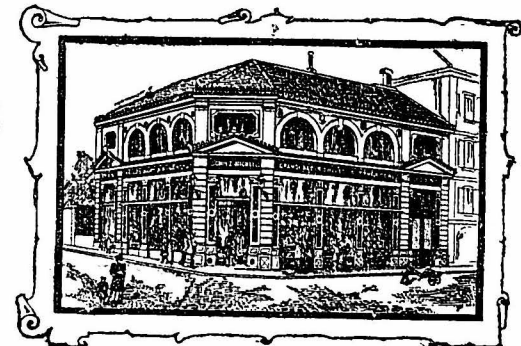
On livre à domicile par 6 litres au moins.

GRAND CHOIX DE VINS FINS D'ITALIE EN BOUTEILLES

Véritable Vermouth de Turin, Malaga, Cognac

Les analyses de nos vins sont à disposition des acheteurs.

PLACE DU PORT



PLACE DU PORT

GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & Co

Place du Port

Grand choix d'Objets pour la Peinture.

Porcelaines blanches, quantité de nouveautés.
Eventails, Ecrans, Tambourins, Bouteilles et Œufs de Nuremberg, Vases en cristal, Objets en terra cotta, cuir, peluche, métal, parchemin, toile, gaze, nacre, etc., etc.
Modèles pour la peinture, dernières nouveautés.
Paysages, Fleurs, Fruits, Marines, Figures.
Boîtes de couleurs à l'huile, pour peindre les photographies.
Boîtes de couleurs à l'aquarelle.
Boîtes de couleurs émail, pour peindre la terra cotta.
Boîtes d'outils pour brûler le bois, à la pointe de platine.
Boîtes d'outils pour sculpter le bois et fournitures y relatives. 451

POÊLES JUNKER & RUH

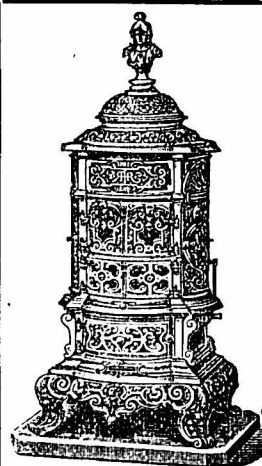
de Junker & Ruh, Carlsruhe (Bade).

Grâce à l'excellence de leurs ingénieurs mécaniciens de réglage et de circulation permettant de donner toute nuance au tirage et grâce à leur exécution insurpassable, ces poêles sont les

Instruments de chauffage permanent les plus en vogue.

Faciles à comprendre et, par conséquent, d'un réglage ne causant aucune peine, ils donnent, avec la plus grande précision, tout degré de chaleur à volonté, brûlent de la manière la plus économique grâce à l'utilisation complète du combustible et se recommandent fort au point de vue hygiénique, parce qu'ils permettent de faire une grande évaporation d'eau, produisant un air humide dans les appartements, échauffent le plancher et sont du reste d'une propreté facile à entretenir.

Plus de 60,000 poêles en usage. — Prix-courants et certificats gratuits et franco.
Seule maison de vente : A. PERREGAUX, Neuchâtel, magasin de machines à coudre, Faubourg de l'Hôpital 1.



BAZAR NEUCHÂTELOIS

Place de l'Hôtel-de-Ville

Je préviens mes connaissances, ainsi que le public en général, que j'ai ajouté à mon commerce les articles suivants, dans les bonnes qualités :

Châles de laine. — Écharpes. — Jupons. — Bas et Chaussettes. Camisoles de laine.

Tabliers de ménage et fantaisie. — Bérêts.

Fritz VERDAN.

PRODUITS DENTIFRICES FINS HOLLANDAIS

du dentiste A. FRIEDERICH, à Arnhem

FOURNISSEUR DE LA COUR DE HOLLANDE

Dépôt exclusif, pour Neuchâtel et les environs, de l'Elixir, Pâtes et Poudres, chez R. HEDIGER, magasin de parfumerie et coiffure pour dames, place du Port.

A LA CHAPELLERIE DU VIGNOBLE à COLOMBIER

REÇU UN GRAND CHOIX DE

CHAPEAUX DE FEUTRE & DE CASQUETTES

POUR MESSIEURS & JEUNES GENS

Choix varié de **BÉRÈTS** depuis 65 c.

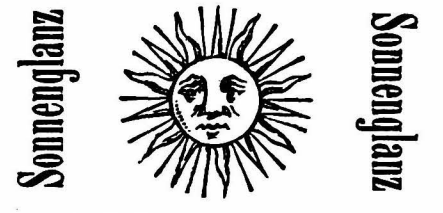
POUR ENFANTS & JEUNES GENS

BONNETS - TOQUES

PRIX TRÈS RÉDUITS. — 5 % D'ESCOMPTE AU COMPTANT DEPUIS FR. 2.

MAGASIN VINICOLE
2, Terreaux, 2
VIN BLANC de NEUCHÂTEL
à 50 cent. le litre
VIN BLANC ORDINAIRE
à 40 cent. le litre 628

BRILLANT SOLEIL



ENCAUSTIQUE

séchant très vite, se distinguant des autres cires à parquet par la beauté et la durée de son brillant.

En dépôt à Neuchâtel: chez Jules Panier, Alfred Krebs, Alfred Zimmermann, A. Leersch, Ernest Morthier, F. Gaudard, Albert Petitpierre, R. Lüscher.

Les POÊLES à FEU CONTINU
brevetés de REISSMANN

se réglant au moyen d'une seule poignée, SONT LES MEILLEURS de tous les systèmes qui existent jusqu'à présent. (H. 2954 Q.)

EXPÉRIENCE DE 17 ANS

REPRÉSENTANTS EN SUISSE:

Schürch & Bachler, Berne.
Ed. Will, Bienne.
F. Gluck, Zurich.
J. Debrunner-Hochreutiner, Saint-Gall.
F. Barruschky, Bâle.
Anton Bucher, 26, Eisenb.-Str., Lucerne.
M. Hatz, Coire.
Francillon & Co, Lausanne.
A. Kaufmann, Chaux-de-Fonds.
L. BONNY, NEUCHÂTEL.

Environ 10,000 de ces poêles sont déjà en usage en Suisse!

DEMANDEZ L'EXCELLENTE
LESSIVE SOLEIL
DECROUX & Co AMORGES
ECONOMIE RAPIDITÉ
Vente en gros: M. Fréd. SCHMIDT,
Neuchâtel. (H. 4746 L.)

POUR FAIRE PLACE
aux articles d'hiver
LIQUIDATION

de Tailles-Blouses, Jupons, Tabliers et autres. 67

Fort rabais
MAGASIN DE M^{me} FRECH
SEYON 7

Dépôt des remèdes Mattei.
Au Magasin de Comestibles
P.-L. SOTTAZ
Rue du Seyon

Arrivage régulier de Marée
RAIE, AIGREFIN, MERLANS,
SOLES, TURBOTS, CREVETTES, LIÈVRES
FRAIS & MARINÉS 648

TOURBE NOIRE D'ANET
Le soussigné livrera, tout l'hiver, de la bonne tourbe noire, bien sèche, à un prix modique, rendue devant la maison ou en gare de Cornaux. 682
Gottfried BINGGELI, Anet.

ALAMBIC
Un petit alambic, presque neuf, poids 94 livres, ainsi que fûts de 25 à 150 litres. Tertré 22, au restaurant. 328c.

ANTHRACITE
Coke. Houille. Briquettes.
J. LESEGRETAIN
Faubourg du Lac 19

Chaux - Gyps - Ciments - Lattes - Liteaux
On peut déposer les commandes chez M^{me} veuve Chautems, rue du Château, M. F. Gaudard, épicière, et J.-Aug. Michel, magasin de cigares, rue de l'Hôpital.
— TÉLÉPHONE — 58

On offre à vendre:
2 actions de fr. 500, Société du Gaz, Colombier.
1 action de fr. 500, Société de Construction, Colombier.
25 actions de fr. 50, Banque d'Epargne, Colombier.
30 actions de fr. 10, Boulangerie par actions, Colombier.
S'adresser à la Banque d'Epargne de Colombier. 587

A VENDRE
une **poussette de malade**, en très bon état, préférable pour un monsieur. S'adr. Industrie 10, 2^{me} étage (H. 501 N.)

PRESSÉ
A remettre à Montreux
un bon **magasin de tissus**, très bien situé et dans de bonnes conditions. S'adr. sous chiffre H. 4472 M. à Haassenstein & Vogler, Montreux.

POUR CESSATION DE COMMERCE

GRANDE MISE EN VENTE

avec rabais très important d'un grand stock de

CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

dans les

MAGASINS V^{ve} Moïse BLUM

1, Grand'rue — NEUCHÂTEL — Grand'rue, 6

TOUS LES COMPLETS & PARDESSUS 25 vendus précédemment de fr. 35 à 48, pour Fr.	TOUS LES COMPLETS & PARDESSUS 35 vendus précédemment de fr. 50 à 70, pour Fr.	
TOUS LES COMPLETS 19 jeunes gens vendus précédemment de fr. 29 à 35, pour Fr.	TOUS LES COMPLETS 28 jeunes gens vendus précédemment de fr. 37 à 45, pour Fr.	TOUS LES PARDESSUS 19 jeunes gens vendus précédemment de fr. 29 à 39, pour Fr.
TOUS LES VESTONS 14 hiver et mi-saison vendus précédemment de fr. 20 à 30, pour Fr.	TOUS LES PANTALONS 5.50 vendus précédemment de fr. 8 à 12, pour Fr.	TOUS LES PANTALONS 9.50 vendus précédemment de fr. 14 à 22, pour Fr.
50 COMPLETS 22 forme jaquette valant de fr. 50 à 80, pour Fr.	VÊTEMENTS & PARDESSUS 6.80 ENFANTS de fr. 12 à Fr.	

Mêmes forts rabais sur

SPENCERS, CALEÇONS, CHEMISES blanches, couleur et Jaeger

Quelques cents mètres de **DRAP**, de 2 fr. 50 à 4 fr. 50 22

A solder, ayant été à l'étalage:

50 Pardessus d'hiver et mi-saison	à	Fr. 10. —	et	5. —
20 Complots hommes et jeunes gens	»	18. —	»	10. —
50 Pantalons, valant de 12 à 20 francs.	»	4.50	»	3. —
20 Pardessus d'hiver pour enfants	»	4.50		

En évitation d'erreur, bien prendre note de l'adresse!

FILATURE DE LAINE. FABRIQUE DE DRAPS & MILAINES
Détail — à BOUDRY, près Neuchâtel — Détail

Filage de Laines, Fabrication de Draps et Milaines à façon. — Milaines et Draps, au détail, de fr. 3.— à fr. 10.— le mètre, double largeur. — Laines à tricoter, de 1 à 4 bouts, 1^{re} qualité, de fr. 6.— à fr. 9.— le kilog. 86
Se recommande, GYGAX-VIOGET, fabricant.

MODES POUR DAMES

Chapeaux de pailles noires. — Chapeaux de feutre. — Chapeaux-modèles. — Grand assortiment de Rubans; Nouveautés de la saison. Aigrettes, Plumes, Ailes, Grosses, Couteaux, etc.

CAPOTES — VOILETTES — TULLE — VELOURS
SATINS — SURAHS

GANTERIE - Écharpes, Tabliers, Robettes pour enfants - **GANTERIE**

PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

A LA CHAPELLERIE DU VIGNOLE

COLOMBIER — 9, rue Haute, 9 — COLOMBIER 416

Cave Alexis Thévenaz Rue des Moulins n° 45
Domicile: Oratoire 1
Ouverte chaque jour de 11 h. à midi

Vin d'Espagne, de 40 à 70 centimes le litre. — Bordeaux, Mâcon, Côtes-du-Rhône. — Vente en fûts d'origine. 469

SOCIÉTÉ LAITIÈRE DES ALPES BERNOISES, à STALDEN
SEUL DÉPÔT: Magasin SEINET & FILS, rue des Epancheurs 8.

Lait stérilisé, pour nouveaux nés, la bouteille fr. —.40
Crème stérilisée, produit exquis { la bouteille » 1.40
la demi-bouteille » .75
Beurre centrifuge surfin de table, en plaques de 100 et 200 grammes. 37
ARRIVAGES JOURNALIERS

BOULANGERIE
Fritz WENGER Père
9, rue de la Treille, 9

TOUS LES DIMANCHES
dès 4 h. après midi

Meringues & Cornets
à 1 fr. LA DOUZAINE

Toutes commandes de grandes pièces à la crème peuvent être données à la boulangerie. 217

Téléphone

Magasin de Meubles
4, RUE DES POTEAUX, 4.

Lits complets en noyer massif: 1 matelas en bon crin, 1 duvet, 1 traversin et 1 oreiller, depuis 140 francs; lavabos dessus marbre depuis 26 francs; canapés neufs et usagés à très bas prix; commodes, chaises, fauteuils, tables rondes et tables de nuit. Spécialité de literie et liquidation de stores peints. 608

A vendre un samovar neuf, un four-neau en fonte servant aussi à cuire; une cheminée en tôle vernie, presque neuve. — S'adresser Pertuis-du-Sault 12. 159c.

PÂTISSERIE
Fritz WENGER-SEILER
22, Avenue du 1^{er} Mars, 22

Dès dimanche:
Meringues, Cornets

A LA CRÈME
à 1 fr. LA DOUZAINE

Vacherins en tous genres. Charlottes russes
218 **DIPLOMATES**, etc.

TÉLÉPHONE

A. PERREGAUX

1, Faubourg de l'Hôpital, 1
NEUCHÂTEL

MACHINES A COUDRE

Machines **Phoenix** à bobine circulaire, la plus grande perfection du jour.

Machines **Junker & Ruh**, à deux bobines.

Machines **Domina, Stella, Saxonia, Rhénania, Politype**.

EXTINCTEURS ZUBER

GRENADES - EXTINCTEURS

PRIX-COURANTS ET PROSPECTUS FRANCO. 31

Confiserie - Pâtisserie

A. HAFNER

successeur de J. GLUKHER-GABEREL
9, Faubourg de l'Hôpital, 9

TOUS LES JOURS:

Grand choix de jolies Pâtisseries

PIECES à la CRÈME

VACHERINS, MERINGUES

CORNETS à la CRÈME

à 70 cts. la douzaine. 38

Dépôt des **THÉS d'Old England**.

Manufacture et commerce de
PIANOS

Grand et beau choix pour la vente et la location. 62

Le plus grand Magasin du Canton
rue Fourtalens n° 9 & 11, 1^{er} étage.

PRIX MODÉRÉS. — FACILITÉS DE PAIEMENT.

Se recommande,

HUGO-E. JACOBI
NEUCHÂTEL

123 A vendre, un petit moulin à farine, établi par M. Ch.-L. Schneider, constructeur, à Neuveville, et qui a été très peu usagé. S'adresser, pour le voir, à M. Emile Hess, maître scieur, à Cortaillod, et, pour traiter, à M. A. DuPasquier, avocat, à Neuchâtel.

Chez le même, à vendre le matériel d'un vieux pressoir en bois, semelles et ferrures.

TOURBE

L'administration du chemin de fer Ponts-Sagne - Chaux-de-Fonds avise le public qu'elle est en mesure de fournir:

3,000 banches d'excellente TOURBE, qui sera rendue dans les meilleures conditions, à Neuchâtel, au domicile des acheteurs, pour le prix de 17 Fr. la banche de trois mètres cubes, payable comptant.

Pour les livraisons déjà faites, les règlements s'effectueront sur le susdit prix.

M. O. PRÉTRE, marchand de combustibles (chantier à la gare J.-S. et magasin rue Saint-Maurice n° 11), auquel les commandes devront être faites, est chargé de la vente et de la livraison à domicile.

Porteurs sur demande. — Téléphone. Les livraisons par banche pourront être échelonnées suivant les convenances des clients. 80

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES & VIGNERONS

Chiffons milaine pour engrais et défonçages de vignes, à 2 francs les 100 kilos. Chez A. Goutte, faubourg de l'Écluse, Neuchâtel, 295c

SAINT-BLAISE

On offre la reprise d'un petit magasin de mercerie à des conditions très avantageuses, pour le 1^{er} novembre 1894. — Le bureau de MM. Haassenstein & Vogler, à Neuchâtel, indiquera. 688

Ancienne Maison Oehl-Jaquet

J. VUITHIER-OEHL

V. PIAGET-ROSSELET, successeur

13, Place du Marché NEUCHÂTEL Place du Marché, 13

Chaussures en tous genres, assortiment complet pour la saison d'hiver. Articles pour hommes, de qualité irréprochable. Souliers vernis. Pantoufles feutre, velours, en tous genres. Douillettes, Lisières, Confortables, Caoutchoucs.

Grand assortiment de chaussures pour bals et soirées

FOURNITURES COMPLÈTES

Semelles, Graisses, Vernis, Lacets

RÉPARATIONS PROMPTES ET SOIGNÉES

SEUL DÉPOSITAIRE DIRECT DE LA CHAUSSURE

F. PINET, à Paris 601

SAMEDI 27 OCTOBRE

dès 6 1/2 h. du soir, prêt à l'emport :

TRIPES à la RICHELIEU

Vol-au-Vent à la Toulouse

chez

ALBERT HAFNER, traiteur

Faubourg de l'Hôpital 9 675

Bon Piano

à vendre, à prix avantageux. On prendrait en échange une certaine quantité de bon vin blanc. Adr. offres case 3386 Bourg-de-Four, Genève. (H. 8698 X.)

CRÈMERIE

15, Saint-Maurice, 15

Reçu un choix de CAEMBERTS, GRAND-BRIE, REBLOCHONS Tommes carrées. 691

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter un petit magasin bien achalandé. Paiement comptant. S'adres. Etude Brauen, notaire, Trésor 5. 655

ANTIQUITÉS

On demande à acheter, chez Ferd. Beck (Bazar de Jérusalem), Neuchâtel, des vieilles monnaies et médailles, écrits et gravures neuchâtoises, porcelaines, armes, etc., objets lacustres en pierre, bronze et fer; des vieux timbres-poste suisses et étrangers de 1843-1860, si possible sur lettre.

N.B. A la même adresse, vente et réparation de billes de billards. 531

AVIS DIVERS

Une demoiselle, pouvant disposer d'heures régulières, soit dans la matinée, soit l'après-midi, s'offre pour faire la lecture à des personnes âgées. Le bureau de la Feuille d'Avis indiquera. 863

COURS DE DANSE

ET DE

BONNE TENUE

de M. U. MATTHEY-GENTIL

Salons du bâtiment Léopold-Robert

COURS SPÉCIAL

pour jeunes élèves des Collèges

le JEUDI, de 4 à 6 heures.

OUVERTURE DU COURS : le 25 courant.

Les cours pour adultes s'ouvriront le 31 courant.

Renseignements et inscriptions au magasin de musique de M^{me} Sandoz-Lehmann, rue des Terreaux. 194

ÉCOLE D'ÉQUITATION

Manège de Neuchâtel

Leçons pour dames et messieurs, tous les jours, de 7 à 12 heures matin; 2 à 6 heures et 8 à 9 heures soir. Leçons de guides. 292c.

Pension et dressage des chevaux.

Le Directeur.

M. G.-L. WOLF

DIRECTEUR DE MUSIQUE

rue des Moulins 3, près la rue du Château, se recommande pour des leçons de violon, de piano et de chant. 332c.

Meilleures références

Un étudiant de l'Académie donnerait des leçons de grec, de latin et de français. Bonnes références. S'adresser Industrie 15, 2^{me}. 291c.

M. le Professeur AMICI

recevra pour ses cours de langue italienne des inscriptions jusqu'à la fin d'octobre. 555

LA BALOISE

Comp. d'assurances INCENDIE

CAPITAL : 10,000,000 FRANCS.
Assure à Primes fixes et très modiques tous mobiliers. 74
S'adresser : Bureaux ALF. BOURQUIN
2, Concert, 2, NEUCHÂTEL.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public que je viens de reprendre

L'HOTEL DE LA POSTE A LAUSANNE

situé à proximité de la gare et du bureau de poste. Maison remise complètement à neuf et bien installée. Cuisine spécialement soignée. Vins et liqueurs de 1^{er} choix. Service attentif. Prix modérés.

Se recommande,

JULES FALLEGGER,

(O. 1352 L.)

ci-devant premier sommelier à l'hôtel Baur, en ville, Zurich.

Mlle Juliette CALAME DE GENÈVE

informe ses élèves qu'elle recommencera ses cours de dessin et peinture à Neuchâtel, le lundi 5 novembre. (Cours spéciaux pour enfants). Inscriptions à l'atelier : rue du Bassin 16 (2^{me} étage), le lundi 29 octobre, de 11 h. à midi et de 2 à 4 heures; ainsi que le mardi 30, de 10 h. à midi; ou, par écrit, Montbrillant 29, Genève.

ROBES & CONFECTIONS

Une bonne couturière, sortant d'un des meilleurs ateliers de Lausanne, se recommande aux dames de la ville et des environs pour tout ce qui concerne sa profession. Par un travail prompt, soigné et la modicité de ses prix, elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite. — S'adresser au magasin Savoie-Petitpierre ou directement à elle-même, rue J.-J. Lallemand n° 5, 2^{me} étage. A la même adresse, on demande une apprentie. 633

Les bureaux de MM. Court & C^o sont transférés faubourg du Lac n° 7 (ancien bureau de M. le notaire Bonjour). 630

PREMIER ET SEUL INSTITUT DE COUPE

pour vêtements de dames et enfants; diplômé avec médaille par l'Académie européenne des modes.

La méthode la plus simple et facile pour confectionner ses vêtements seul et pour apprendre la coupe à fond et pratiquer la profession.

Les élèves travaillent pour elles-mêmes. Renseignements sérieux chez les dames qui ont suivi mes cours de trois mois.

Tous mes corsages sont garantis, sans exception. 70

Vente de patrons sur mesures.

Envoi de prospectus sur demande.

Mlle DUBOIS

institutrice, professeur de coupe AVENUE DU 1^{er} MARS 12

Un bon vigneron cherche place pour cultiver 40 à 50 ouvriers de vigne; il peut fournir de bons certificats. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 325c.

Leçons d'italien

Mlle S. Barbezat, Comba-Borel 3, a recommencé ses leçons d'italien. 284c.

Raccommodages de chaussures PROMPTS & SOIGNÉS

Se recommande, Veuve KUFFER, Poteaux 8.

On achète toujours vêtements, chaussures et lingerie.

DEUX ARTISTES

NOUVELLE NEUCHÂTELOISE

La pension Cartier est située au bout d'une grande allée d'arbres, à égale distance de l'Académie et du Musée des beaux-arts, en face du lac aux eaux de saphir. Bien des générations d'étudiants y ont passé les années délicieuses, mais trop tôt envolées, au cours desquelles le *dolce far niente* et le travail soutiennent un duel permanent, qui remplace avantageusement, du reste, les duels à la rapière, tant en honneur dans les villes universitaires de l'Allemagne. Elle est très connue, la pension Cartier, devant laquelle s'étend un joli jardin où s'ouvrent les premiers lilas de l'année; elle est fort recherchée aussi, car pour septante-cinq francs seulement par mois, on y trouve le vivre et le couvert. C'est là, dans les chambres claires aux murs garnis de casquettes multicolores, de photographies, de mille riens précieux, que se sont nouées de solides amitiés; c'est là que, pendant les soirs de mai, plus d'un futur avocat ou professeur s'est accoudé à la fenêtre, devant le ciel étoilé qui se reflète dans les eaux tranquilles, et a momentanément délaissé une thèse savante pour rêver de l'avenir, et bâtir des châteaux en Espagne, moins solides que des châteaux de cartes; c'est là aussi que les donneurs de sérénades ont appris les romances sentimentales qu'ils sont allés chanter, avec accompagnement de guitare, sous les balcons fleuris, à l'heure où la cloche de la vieille tour carrée sonne le couvre-feu.

M^{me} Cartier a quarante ans à peine; elle en paraît soixante sous ses cheveux blancs qui encadrent l'ovale parfait de son visage à l'expression triste et bonne, et qui rendent plus sombres ses yeux noirs, très doux. On devine tout de suite qu'elle a beaucoup souffert, et que c'est une grande douleur, sans doute, qui l'a vieillie avant le temps.

Sa jeunesse avait été décolorée; élevée entre une mère infirme et un père brutal, elle n'avait connu aucune des joies sereines et vivifiantes des jeunes filles de son âge. Lorsque M. Cartier l'épousa, elle ne savait de la vie que ses exigences, ses injustices et les désillusions qu'elle apporte. Deux ans, elle fut heureuse, très heureuse, dans le grand village industriel où ils s'étaient fixés. Mais, un soir d'hiver, lui rentra fatigué, la tête brûlante de fièvre. Moins d'une semaine après un mal mystérieux l'emportait...

La lutte recommença pour elle; lutte amère, lutte terrible qu'elle ne se serait pas senti le courage d'engager, si elle était demeurée seule, si

elle n'avait eu à élever un enfant, bébé rose et mignon; car Dieu donne aux mères qui ont double fardeau à porter, une vertu mystérieuse et une audace que ne possède pas la femme sans enfant.

Les quelques cents francs laissés par son mari permirent à M^{me} Cartier de retourner dans la petite ville universitaire où elle avait passé sa jeunesse, et d'y ouvrir une pension d'étudiants.

Les débuts furent difficiles: sans conseillers, sans amis, sans parents — car sa mère était morte et son père s'était expatrié, — elle reçut de la plupart des personnes auxquelles elle s'était adressée un accueil fort peu encourageant. Deux cousines éloignées lui promirent de s'intéresser à elle et de seconder ses efforts; elles bornèrent à de belles phrases les marques de leur sympathie et de leur dévouement.

La pauvre veuve se fut laissée abattre, si une excellente personne — vieille fille, forte comme un dragon, mais bonne comme une sœur-grise, — qui était à la tête d'une pension des plus renommées, ne s'était subitement prise d'affection pour elle, et ne l'avait initiée aux devoirs multiples et aux travaux souvent pénibles d'une « bourgeoise de pension ».

M^{me} Cartier parvenait donc à joindre les deux bouts, grâce à des prodiges d'économie, et parce que, dans les heures de liberté que lui laissait la direction de sa pension, elle faisait, pour les magasins de la ville, des broderies, insuffisamment payées, du reste.

Le petit Adolphe se développait rapidement. Avec ses beaux cheveux noirs tout bouclés, ses yeux d'un bleu profond qui fait rêver, son teint plus frais que les fleurs d'amandier, il était l'orgueil et la joie de sa mère, le rayon de soleil qui rend la vie moins morose et le travail moins pénible. Tandis que sa *p'tite m'man* brodait, assise auprès de la fenêtre d'où elle apercevait, au loin, la haute muraille des Alpes, il se tenait debout, devant elle, et, émerveillé, la regardait jeter sur le canevas blanc les mille dessins de couleur. Quand il put tenir un crayon entre ses doigts, il passa des heures entières à dessiner des arbres, des fleurs, des fontaines et des chiens. Et dans ces ébauches inhabiles, il y avait je ne sais quoi d'attrayant, de remarquable, qui faisait dire à M^{me} Cartier: « Sera-t-il artiste, un jour? »

Les années s'écoulèrent. Adolphe fréquenta le collège latin, où il se fit remarquer par la vivacité de son intelligence et le sérieux de son travail. A douze ans, il obtint de sa mère la permission de suivre les cours de dessin du professeur Gandier, cours institués par quelques artistes généreux dans le but de découvrir ou de développer des talents cachés ou timides.

Parmi les pensionnaires de M^{me} Cartier, était un vieux garçon, M. Trévers, autrefois maître de langues anciennes dans un lycée français. C'était un petit homme, d'une cinquantaine d'années, maigre, légèrement voûté, que l'on rencontrait, tantôt le long des quais, les mains derrière le dos et la tête penchée en avant, tantôt devant les

vitrines des libraires, qu'il ne quittait qu'après un minutieux examen de tous les nouveaux livres parus. Elle était originale, sa figure parcheminée, complètement imberbe; de petits yeux verts, intelligents et tristes, y clignotaient, surplombés par d'épais sourcils très noirs; le nez était long et droit, le front énorme, la bouche très grande. Ses cheveux, abondants, blancs comme l'aile de la colombe, débordaient un chapeau de feutre à larges bords. Invinciblement, M. Trévers forçait l'attention. Pourquoi était-il venu s'enfouir dans la petite ville romande? Avait-il eu quelque chagrin de cœur? Était-il dégoûté de l'enseignement? Fuyait-il ceux avec lesquels il avait vécu autrefois? Nul autre que lui n'eût pu répondre à ces questions.

C'était un travailleur infatigable, qui passait des après-midis entiers à compulsier d'énormes in-folios à la Bibliothèque de la ville, et qui ne manquait aucune occasion d'acquérir de nouvelles connaissances; inscrit en qualité d'auditeur à plusieurs cours de la Faculté de droit et de celle des lettres, il était bien le plus assidu de tous les étudiants.

A la pension Cartier, chacun l'aimait et le respectait. Il avait toujours une foule de choses intéressantes à raconter; servi par une mémoire prodigieuse, il parlait tour à tour, et avec une égale autorité, d'art, de science, de droit et de littérature; lorsque, entraîné par le feu de la discussion, il faisait, sur la question sociale, qu'il connaissait mieux que personne, des digressions savantes, son éloquence soulevait de nombreux applaudissements. Correct en toutes choses, il avait une notion exquise des convenances: si quelque jeune étudiant mis en gaîté par la perspective d'une *tune* ou par l'alcool de verres de bière trop facilement avalés, se permettait, à table, une plaisanterie déplacée ou risquait un mot grossier, il disait d'une voix douce: « Ne nous servons, Monsieur, que d'expressions que nous pourrions employer devant notre mère. »

M. Trévers n'avait pas seulement les vastes connaissances de l'érudit; c'était un musicien consommé. Souvent le soir, dans sa petite chambre, d'où, par dessus les toits voisins, il pouvait apercevoir les flèches élancées de l'antique cathédrale, il prenait son *stradivarius*, et commençait une suite d'improvisations brillantes. Alors son âme passait dans l'archet magique, et vibrait avec les cordes de l'instrument; c'était tantôt un chant très doux et très mélancolique, quelque souvenance de la Touraine, sans doute, tantôt des appels déchirants, tantôt des cris de révolte ou de superbe indignation, tantôt une plainte si triste et si poignante que les promeneurs s'arrêtaient, saisis... Puis, lorsque l'inspiration était passée, l'artiste, la tête brûlante, les yeux mouillés de larmes au souvenir de je ne sais quoi d'angoissant, jetait loin de lui l'instrument de son supplice, et précipitamment quittait sa chambre pour aller s'asseoir, seul, sur le glacis de calcaire dont les vagues paresseuses du lac venaient frôler la base. Depuis quelques années, M. Trévers suivait les

mêmes cours de dessin que son petit ami Adolphe Cartier, et c'était beau de voir cet homme, presque un vieillard, travailler modestement au milieu de jeunes gens, dont le plus âgé n'avait pas vingt ans. Grâce à l'acharnement qu'il mettait dans tous ses travaux, il devint bientôt le plus fort élève du professeur Gandier, un artiste de race qui ne prodiguait assurément ses louanges à personne. Trois fois de suite, aux concours annuels, il avait obtenu le premier prix; Adolphe, dans les mêmes concours, était arrivé deuxième, bien qu'il n'eût pas encore atteint l'âge de seize ans.

Le vieux garçon venait d'entrer dans la division supérieure, dont ceux-là seuls qui ont réellement du talent réussissent à franchir la porte, et qu'on ne quitte que pour aller à l'École des beaux-arts de Paris ou de Rome.

Aller à Paris! ce fut désormais son rêve. Il se sentait assez jeune encore pour commencer une carrière d'artiste, la seule digne de lui. Mais pour que ce rêve devint une réalité, il lui fallait une fois encore sortir vainqueur d'un concours, infiniment plus difficile que ceux auxquels il avait pris part. Alors, il recevrait le « Prix Mourel », qui consistait en une somme de deux cents francs, et dans l'autorisation de faire trois années d'études à Paris, sans bourse délier. Quelle perspective pour M. Trévers, que ses maigres revenus suffisaient à peine à faire vivre dans la petite ville romande! Désormais sa vie avait un but; elle n'en avait pas eu jusqu'alors. Désormais aussi, il entrevoyait la possibilité de devenir *quelqu'un*, car, malgré tout son savoir et toutes ses qualités, il n'était rien à ses yeux, sinon un ancien pion de lycée, un être inutile, un raté. Que lui avait-il donc manqué pour devenir *quelqu'un*? C'était là son secret.

De jour en jour, il redevenait plus gai, plus jeune; et ceux qui le voyaient passer dans la rue s'étonnaient de voir sa taille se redresser, et sa figure moins parcheminée.

M^{me} Cartier continuait d'avoir de la peine à vivre, malgré le nombre relativement considérable de ses pensionnaires: Septante-cinq francs par mois pour la chambre et trois repas, c'était décidément trop bon marché.

Pour ajouter encore à ses soucis, sa propriétaire, vieille personne très riche et très rapace — en dépit d'apparences contraires, — venait d'élever le prix de location de cent cinquante francs, sous le prétexte, tardivement trouvé, que les étudiants dégradent les appartements plus que n'importe qui. Elle n'avait pas voulu résilier son bail, la pauvre veuve pillée par la pharisienne, de crainte de perdre une partie de ses pensionnaires.

— Adolphe! dit-elle un jour à son fils qui revenait des cours de dessin, tu sais que nous ne sommes pas riches. Te voilà grand garçon, maintenant, en âge de gagner quelque chose. Malgré mon ardent désir de te voir continuer tes cours, je suis obligée de te chercher une occupation; jamais, du reste, je n'aurais de quoi t'envoyer à Paris. Prends-en ton parti, mon cher enfant; notre situation s'améliorera peut-être un jour... Je viens

de lire dans le journal qu'un bureau de la ville demande un jeune copiste; tu gagnerais cinquante francs par mois, au début; ce n'est pas beaucoup, sans doute, mais cela allégera mes charges, et me permettra de payer, en novembre, mon loyer... Sinon il me manquera environ cent cinquante francs, ajouta M^{me} Cartier en poussant un soupir. Dis! veux-tu faire ce sacrifice pour moi?

Adolphe, les yeux pleins de larmes, embrassa longuement sa mère, et d'une voix très douce répondit :

— Oui, maman, je ferai ce que tu demandes...

Deux jours plus tard, M. Gandier, à qui l'enfant avait annoncé sa subite décision, entra en coup de vent à la pension Cartier.

— Y songez-vous, chère Madame? Y songez-vous? demanda-t-il avec un tremblement dans la voix. Me prendre mon meilleur élève, le seul qui puisse lutter contre M. Trévers!... Ce serait une folie... pardon! une erreur grave, très grave!... Adolphe est remarquablement doué!... Consentez à un léger sacrifice; permettez-lui de suivre mes cours, cette année-ci encore. Malgré son jeune âge, il a été admis, sans opposition aucune, dans le degré supérieur. Jamais nous n'avons vu cela... à seize ans!... Nul doute que s'il travaille — et il travaillera, je vous l'assure, — il n'obtienne le prix Mourel qui lui permettra d'aller à Paris, tout en garnissant un peu son gousset... Songez-y sérieusement, chère Madame; en le faisant entrer dans un bureau, vous brisez sa carrière, sa carrière d'artiste.

L'indécision de M^{me} Cartier était grande, et la lutte qui se livrait en elle, douloureuse. Oh! si elle avait eu la certitude qu'Adolphe remporterait le premier prix, elle n'eût pas hésité un seul instant; mais elle savait que M. Trévers serait le concurrent de son fils, un concurrent redoutable.

Puis, coûte que coûte, il lui fallait plus d'argent qu'elle n'en gagnait, pour payer la location de novembre... Et c'était cela, oui cela, qui la faisait hésiter!

— C'est un sacrifice momentané, avait repris M. Gandier. Mais combien vous serez récompensée plus tard, lorsque votre fils, après avoir étudié pendant trois ans sous la direction des grands maîtres de Paris, reviendra vers vous, couvert de lauriers, et osant regarder l'avenir sans crainte!

M^{me} Cartier, à cette vision d'avenir, sentit battre plus vite son cœur de mère.

— Vous avez raison, Monsieur Gandier, dit-elle. Adolphe retournera demain à ses cours de dessin. Merci de m'avoir bien conseillée, et de témoigner tant d'affection à mon enfant.

* * *

Tandis qu'Adolphe suivait les cours supérieurs avec un zèle sans cesse renouvelé par la perspective d'entrer un jour à l'École des beaux-arts, M. Trévers continuait de caresser son beau rêve de gloire.

— Plus que six mois, que cinq mois... disait-il, avec un sourire de douce satisfaction. Enfin je serai *quelqu'un*!

Il jugea convenable de faire part de ses plans à M^{me} Cartier. Un soir donc qu'il était resté le dernier à table, il lui dit :

— Je ne crois pas, Madame, que j'aurai le plaisir d'être longtemps encore votre pensionnaire. Je travaille à obtenir le prix Mourel; si je ne suis pas déçu dans mon attente, je partirai pour Paris, en emportant de mon séjour ici le plus agréable souvenir...

Il allait ajouter quelque chose encore, lorsqu'il vit M^{me} Cartier devenir subitement très pâle.

Et au même instant, il comprit.

— Elle aussi, se dit-il, a fait pour son enfant le même rêve que moi. Elle aussi... c'est naturel!

Et il se sentit mal à l'aise.

— Je vous souhaite de réussir, Monsieur Trévers, murmura la veuve en faisant de grands efforts pour contenir ses larmes.

Le vieux garçon rentra dans sa chambre, et demeura longtemps à sa fenêtre, la tête dans les mains, sans faire un mouvement. Puis lentement, comme à regret, il prit son violon et improvisa. Ce fut une suite ininterrompue de sanglots, de larmes, de prières, qui se termina par un chant infiniment doux que le vent du soir emporta, pour le bercer, sur les vagues du lac.

* * *

M. Trévers, en quinze jours, avait étrangement vieilli; son dos s'était voûté, et son regard avait pris une fixité presque effrayante. A table, il se taisait et mangeait peu. Les jeunes étudiants essayèrent, mais en vain, à trois ou quatre reprises, de lui faire dire son opinion sur telle ou telle question qu'ils lui savaient familière. Rien ne paraissait plus l'intéresser; ni les cours des professeurs, ni les in-folios de la bibliothèque, ni les conférences publiques, ni les musées, ni les journaux, ni les livres nouveaux, ni les crises ministérielles, ni même la question sociale. Que se passait-il donc en lui? Était-il malade? Avait-il reçu quelque mauvaise nouvelle du pays? Non! Ce qui

l'avait changé, c'était la lutte de tous les instants, la lutte terrible qui se livrait au-dedans de lui, entre le droit et le devoir, la « gloire » et le « dévouement », depuis le jour où il avait appris qu'ils étaient deux à faire le même rêve.

Ah! certes, il avait le droit de concourir, le droit de vouer tous ses soins, d'apporter tout son talent — et son génie aussi — à l'exécution du dessin de concours. N'avait-il pas été assez longtemps un être quelconque, mêlé à la foule ignorante et terre-à-terre? Le moment n'était-il pas venu de faire enfin quelque chose?

Mais, au-dessus du droit strict, il comprenait qu'il y a le devoir, le devoir dans l'accomplissement duquel rentre presque toujours une part de dévouement et de sacrifice. N'était-ce pas son devoir de faciliter l'entrée dans la vie à cet enfant pauvre que Dieu avait si merveilleusement doué? N'était-ce pas son devoir de renoncer à la gloire pour faire pénétrer dans la maison de la veuve la paix et l'espérance? N'avait-il pas répété souvent, lui, le philosophe chrétien, qu'il faut avoir égard aux intérêts d'autrui? Et ne savait-il pas qu'il y a quelque chose de plus grand encore que de triompher des obstacles qui se dressent devant notre chemin, c'est d'aplanir les difficultés sous les pas de notre prochain.

* * *

Octobre est venu, et avec lui la chute des feuilles d'or, de pourpre et de cuivre. Le concours aura lieu dans un mois, précisément la veille du jour où M^{me} Cartier devra payer le prix de sa location.

— Je réussirai, je réussirai, disait souvent Adolphe à sa mère, en la regardant très tendrement, tu pourras payer notre propriétaire, et moi, si tu y consens, je pourrai aller à Paris. Oh! bonne mère, combien j'aimerais que tu viennes avec moi, là-bas, car il me semble que je serai si seul dans cette grande ville.

La belle confiance d'Adolphe redonnait du courage à M^{me} Cartier; elle aussi, de jour en jour, était plus persuadée qu'il réussirait, qu'il obtiendrait le prix Mourel, et que son avenir était assuré. Certes, elle avait des heures de doute, d'angoissante incertitude; mais il lui suffisait d'entendre son enfant aimé lui dire : « Je réussirai », pour se reprendre à espérer.

Adolphe, seul dans sa petite chambre toute tapissée de croquis et d'ébauches, devenait songeur; il doutait du succès et, le cœur serré, de grosses larmes dans les yeux, il murmurait : « M. Trévers remportera le prix, il est plus fort que moi! »

Par un matin gris et froid, le vieux garçon et l'enfant se rendirent à l'atelier de M. Gandier, pour prendre connaissance des conditions du concours, et se faire inscrire au nombre des participants. Ils marchaient à pas pressés, sans rien dire; tous deux étaient préoccupés. Tout à coup Adolphe, à qui l'idée n'était jamais venue de voir en M. Trévers un rival ou un adversaire, mais qui regardait toujours le vieux garçon comme un ami précieux, dit :

— Vous aurez le prix, Monsieur Trévers, et ce sera justice!

Le vieillard tressaillit.

Pourquoi l'enfant lui disait-il cela? Quel était le fond de sa pensée? Était-ce une raillerie? Était-ce un reproche? Était-ce un dernier appel fait à sa générosité et à son dévouement?

— Oui, continua l'enfant d'une voix indécise, vous aurez le prix!... Et cependant j'aurais tant désiré... obtenir les deux cents francs... pour maman, car elle est pauvre... et ne pourra pas payer son loyer.

Le visage de M. Trévers, soudain, s'éclaira d'un sourire :

— Ainsi donc, pensa-t-il, c'est le prix de deux cents francs qu'ils convoitent, sa mère et lui! C'est parce qu'elle a besoin de cette somme, que M^{me} Cartier me parut si triste, lorsque je lui ai dit que j'espérais obtenir le prix Mourel. Je concourrai, oui, je concourrai! J'obtiendrai les deux cents francs, je les lui donnerai... et je pourrai réaliser mon rêve, tout en faisant une bonne action.

Et il sembla au vieux garçon qu'un poids énorme venait de lui être enlevé

— Adolphe, dit-il au bout d'un instant, j'ignore qui de nous deux obtiendra le prix; quoi qu'il arrive, ne te mets pas en peine, ta mère aura de quoi payer sa location.

Tous deux entrèrent dans l'atelier de M. Gandier. Très affairé et très excité, comme chaque fois lorsque ses élèves allaient se disputer le prix Mourel, M. Gandier leur apprit que le nombre des concurrents inscrits s'élevait, au total, à huit, et que le dessin à faire était celui d'une tête d'homme, d'après nature.

— Il y aura, Messieurs, continua le digne professeur, cinq séances de deux heures, à partir de lundi prochain; selon l'usage, les concurrents écriront une devise sur une enveloppe fermée renfermant leur nom; cette devise devra être répétée au bas du dessin de chacun d'entre vous.

Et maintenant, Messieurs, il ne me reste plus qu'à vous donner rendez-vous ici, pour lundi, à neuf heures du matin, et à faire le vœu que vous ne vous montriez pas inférieurs à ceux qui, précédemment, ont subi les mêmes épreuves que vous.

Depuis plus de dix ans, avant chaque concours, M. Gandier répétait cette même phrase... et toujours il avait un léger tremblement dans la voix.

Ah! c'est qu'il tenait à sa réputation d'excellent professeur, et que son amour-propre et, plus encore son âme d'artiste étaient froissés, lorsque les membres du jury constataient que tel ou tel élève n'avait pas fait les progrès qu'on attendait de lui.

Les séances commencèrent dans le grand atelier bien chauffé et bien éclairé, où régnait le plus artistique désordre. Tous s'étaient mis au travail avec courage, j'allais dire avec rage, car tous voulaient obtenir le prix. De l'avis général, M. Trévers était désigné comme le vainqueur probable. Mais qui sait? il pouvait le manquer son dessin; il suffit, parfois, de si peu de chose : une migraine, l'énerverment, ou même le fait de n'avoir pas son jour. Adolphe Cartier, bien qu'il fût le plus jeune, était un concurrent très redoutable aussi, d'autant plus que l'étude de la tête était sa spécialité.

L'émulation était donc grande dans l'atelier du professeur Gandier, où tant de beaux projets et de plans d'avenir s'ébauchaient.

Le sujet était un homme d'une cinquantaine d'année, à la figure taillée à grands coups, aux yeux brillants, à l'expression presque indéfinissable, car elle était faite de fierté et de crainte, de rudesse et de douceur, de bestialité et de rêverie; il avait une formidable moustache en brosse, de couleur sombre, et des cheveux abondants qui lui tombaient bas sur le front. C'était, sinon une belle tête, du moins une tête remarquable; celle de quelque pauvre diable de tzingari, qui, sans doute, n'avait jamais eu la bonne fortune de gagner cent sous à ne rien faire pendant deux heures.

Chaque fois qu'Adolphe rentrait de l'atelier, sa mère lui posait de nombreuses questions :

— Es-tu content, mon enfant? Ton dessin est-il en bonne voie? As-tu l'espoir de remporter le prix? N'est-ce pas trop difficile pour toi?

— Je crois que je réussirai, mère, répondait le jeune artiste, qui jamais, jusqu'alors, ne s'était senti tant de talent; le sujet est difficile, certes; l'expression peu facile à saisir, mais il me semble que je l'ai bien rendue.

M. Trévers, de nouveau, redevenait jeune et plus gai.

— C'est la conscience libre, que je travaille, se répétait-il souvent, depuis qu'il avait appris la cause des soucis de M^{me} Cartier, et qu'il s'était promis de lui donner les deux cents francs qui lui manquaient.

Son dessin avançait rapidement; il ne doutait pas du succès, tant la ressemblance était frappante et l'expression d'une saisissante vérité. Tout de suite, à la première séance, il avait fait la psychologie du sujet; il avait lu, dans ce regard timide, audacieux et triste, tout le drame d'une vie qu'il avait devinée presque pareille à la sienne. Cet homme, n'était-il pas un déclassé, ou mieux, quelque victime du sort, quelque assoiffé d'idéal, à qui il n'avait manqué qu'un peu d'argent pour devenir *quelqu'un*? Oh! comme il l'avait rendu avec vigueur ce regard étrange, reflet d'une âme souillée par bien des boues, meurtrie par bien des épines, mais qui était demeurée grande et belle.

La dernière séance touchait à sa fin. Tous les dessins étaient terminés; ci et là, seulement, quelque retouche à faire, quelque trait à atténuer ou à renforcer, un rien à corriger.

Adolphe venait d'écrire, au bas de sa feuille, ce seul mot : *Excelsior*! Une flamme de triomphe brilla dans ses yeux. Il regarda une dernière fois son œuvre, longuement, avec amour, puis il la glissa dans une grande enveloppe grise, qu'il referma pour la porter à M. Gandier.

— Vous êtes le premier prêt, dit ce dernier avec un bon sourire.

Et il ajouta, à voix basse :

— J'espère que c'est de bon augure!

L'enfant sortit, ayant au cœur un grand espoir.

M. Trévers, depuis quelques instants, demeurait immobile; il paraissait rêver. Qu'attendait-il donc? N'avait-il pas la certitude d'être le vainqueur du concours? Son œuvre n'était-elle pas admirable, géniale même? Est-ce que, peut-être, il douterait de lui?

Non! il ne doutait pas de lui; il était même sûr, trop sûr, d'obtenir le prix. Mais une vision avait passé devant ses yeux, et cette vision le tourmentait, l'obsédait. Il avait vu un jeune homme, presque un enfant, artiste dans l'âme, fils d'une pauvre veuve, condamné à noircir du papier dans un bureau d'affaires. Il avait vu une vie perdue, une carrière brisée, un idéal insaisi. Et l'auteur de ce crime-là, c'était lui, lui, M. Trévers.

La lutte ancienne recommençait donc dans le cœur du vieillard qui, vingt fois, avait été sur le point de porter son dessin à M. Gandier, et qui, vingt fois, en avait été empêché par l'angoissante vision.

Au dernier moment, il avait compris que l'aumône de deux cents francs faite à M^{me} Cartier ne comblerait ni les vœux de la mère, ni ceux de l'enfant. Il s'était senti égoïste, à l'âge où il faut être généreux et résigné.

Son front était mouillé de sueur, ses tempes battaient fort, la fièvre le brûlait.

Soudain, il sortit de son rêve. Nerveusement, à grands traits, il retoucha son dessin. Puis il redevint calme.

Lorsqu'il sortit de l'atelier, son visage avait une expression très douce, très bonne. Le sourire divin du martyr flottait dans son regard.

Quelques minutes après, il rencontra Adolphe, et lui demanda :

— Es-tu content de ton dessin?

— Oui, Monsieur Trévers.

— Moi aussi, je suis content du mien, très content.

* * *

Le grand jour est arrivé. Tout à l'heure, le vainqueur du prix Mourel sera connu. Dans la grande salle, où s'élèvent des gradins, une foule énorme, curieuse et sympathique, attend, avec impatience, le résultat du concours. Les suppositions vont leur train; les avis sont partagés, mais M. Trévers est généralement désigné comme le vainqueur.

Les huit concurrents sont là; tous, sauf M. Trévers, ont l'air agité, préoccupé, anxieux. Adolphe Cartier s'assied auprès de sa mère, dont l'émotion est poignante. Oh! la longue attente! Oh! les alternatives cruelles d'espoir et de doute!

Bientôt le professeur Gandier monte à la tribune, et donne lecture du rapport du jury. Ce rapport constate que tous les dessins présentés ont une incontestable valeur, et que jamais encore les concours n'ont donné de si brillants résultats.

— Mais, continue M. Gandier, nous n'avons qu'un prix à offrir, et par conséquent qu'une œuvre à récompenser. Notre attention a, dès l'abord, été attirée par deux dessins très remarquables, qui sont dus au crayon de vrais artistes. L'un est d'une vigueur de traits saisissante; nous lui aurions attribué le prix, s'il n'était déparé — chose que nous ne parvenons pas à nous expliquer — par quelques fautes très graves, des traits inhabiles qu'on dirait être une retouche hâtive et, en tout cas, malheureuse. L'auteur, que nous félicitons cependant très vivement, a pris comme devise le mot : *Charitas*!

L'autre œuvre est belle, moins vigoureuse que la première, mais plus correcte dans toutes ses parties. Elle dénote des qualités nombreuses et fortes chez son auteur, qui a un bel avenir devant lui, et à qui nous décernons le prix Mourel. La devise choisie est : *Excelsior*!

Adolphe tressaillit.

Lorsque son nom eut été proclamé, comme étant celui du vainqueur, il se produisit un mouvement d'hésitation, presque d'incrédulité. L'enfant, pâle d'émotion, s'avança vers le jury; alors les bravos éclatèrent de toutes parts; M. Gandier, tout aussi ému que son jeune élève, avait des larmes dans les yeux.

M^{me} Cartier n'avait fait ni un mouvement, ni prononcé une parole. Une joie, une reconnaissance indéfinissables étaient descendues dans son cœur si bouleversé un peu auparavant, et y avaient déposé une paix bienfaisante.

Elle ne connaissait rien de l'admirable sacrifice fait par M. Trévers.

Ce dernier avait écouté, les yeux fermés, la lecture du rapport :

— Mon œuvre est faite, murmura-t-il. Je suis *quelqu'un* maintenant!

Et il quitta la salle, à pas lents.

Rentré dans sa chambre, il prit son stradivarius et fit monter vers le ciel un hymne suave, l'hymne de la Charité, comme en chantant, autour du trône de Dieu, les anges, dont l'âme est pure.

Adolphe Cartier entra chez son vieil ami au moment où vibraient les dernières notes du merveilleux instrument :

— Oh! s'écria-t-il, qu'avez-vous fait, M. Trévers, qu'avez-vous fait? Vous avez gâté votre dessin, je le sens, je le sais. C'est à vous que revient le prix...

Le vieillard mit un baiser sur le front de l'enfant :

— Chut! Adolphe, murmura-t-il. N'avais-je pas raison de te dire que, moi aussi, j'étais content de mon dessin?

* * *

Un mois plus tard, Adolphe Cartier entra à l'École des beaux-arts, à Paris.

E. D.

(Reproduction interdite.)